

PARENTS ET FOURNITURES SCOLAIRES

LE FLAIR POUR LES BONNES AFFAIRES

Page 6

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8587 JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE – SLOVAQUIE

Nouvel élan pour les relations bilatérales

Page 3

GUICHET UNIQUE, FONCIER ET NUMÉRISATION

LES DIRECTIVES DE TEBBOUNE POUR LIBÉRER L'INVESTISSEMENT

Lors d'une réunion stratégique, ce mercredi, dédiée au secteur de l'investissement, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la mise en service effective du guichet unique d'ici à la fin du mois de septembre. Accompagné d'un recensement national exhaustif du foncier industriel et d'une accélération de la numérisation des procédures fiscales et douanières, ce plan d'action s'assortit d'une réorganisation majeure du réseau portuaire national, marquée par la spécialisation exclusive du port de Mostaganem pour les importations du secteur public. PAGE 4



UNE NARCOBANQUE INTERNATIONALE

Coup de filet majeur contre la «Dubaï Bank»

Page 7

AGRITECH EXPO 2026

L'agriculture intelligente à l'honneur

Page 4

LIGUE 1 MOBILIS

Le choc CRB - ESS en vedette

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SUITE AU REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

Installation de Fawzia Naâma à la tête des Collectivités locales

FAWZIA NAÂMA a pris, hier, ses fonctions de ministre déléguée chargée des Collectivités locales auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

A cette occasion, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a mis l'accent sur la nécessité absolue de donner un nouvel élan à l'action de l'administration locale et d'améliorer la qualité du service public, a indiqué un communiqué du ministère.

Sayoud a salué la confiance accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la ministre déléguée, indiquant que cette nomination traduit la volonté de renforcer les institutions de l'État par des compétences capables de poursuivre le processus de réforme et de consolider le développement local.

Au cours de la cérémonie d'installation, Saïd Sayoud a affirmé que le secteur des collectivités locales constitue bel et bien « une pierre angulaire dans la mise en œuvre des politiques publiques », appelant à « redoubler d'efforts », en vue d'améliorer les performances de l'administration locale et de garantir un service public moderne et efficace, à même de répondre aux attentes des citoyens et d'accompagner les exigences du développement.

Sayoud a, d'ailleurs, appelé les cadres du ministère ainsi que les walis à apporter leur soutien et leur accompagnement à Fawzia Naâma, en renforçant la coordination et le travail dans un esprit d'équipe, afin de permettre au secteur d'atteindre les objectifs fixés et de concrétiser les orientations du président de la République en matière de modernisation des collectivités locales.

Pour le ministre, la réussite du secteur relève d'une « responsabilité collective », qui nécessite de conjuguer les efforts et de booster la coordination entre les différents services centraux et locaux, au service du citoyen et du développement local.

« La responsabilité nous impose aujourd'hui d'être présents sur le terrain, d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens, d'y répondre efficacement », a-t-il poursuivi.

Khalil A.

JOURNÉE DE L'UNION AFRICAINE

Œuvrer à transformer les ambitions en actes

À l'occasion de la Journée de l'Union africaine, célébrée le 9 septembre de chaque année, le président du Parlement panafricain, Fateh Boutbig, a réaffirmé, hier, l'engagement de l'institution en faveur d'une Afrique davantage unie, intégrée et tournée vers le développement, appelant à faire de la participation des citoyens un pilier de la construction continentale.


Fateh Boutbig.

A l'occasion de cette journée, M. Boutbig a assuré que « notre responsabilité est de traduire la vision de Syrte en progrès tangibles pour les peuples d'Afrique ». Soulignant que cette commémoration est d'abord l'occasion de rendre hommage aux pères fondateurs du projet d'unité africaine et aux générations de dirigeants qui ont œuvré à son approfondissement, il a précisé que ceux-ci avaient compris que « la force du continent réside dans son unité et dans la détermination collective de ses peuples à façonner leur propre destin », dans un message publié sur sa page officielle.

Plus de deux décennies après la naissance de l'Union africaine, le président du Parlement panafricain a estimé que cette ambition devrait désormais se « traduire par des résultats perceptibles pour les populations ». Le passage des engagements politiques aux réalisations concrètes constitue ainsi l'un des principaux défis du projet continental.

Cette évolution concerne notamment le rôle des institutions africaines et leur capacité à associer davantage les citoyens aux décisions qui engagent l'avenir du continent. M. Boutbig a relevé que « le Parlement panafricain a une responsabilité essentielle : rapprocher l'Union des peuples », soutenant que l'institution devrait également veiller à ce que les attentes des populations soient mieux prises en compte dans les politiques et orientations continentales.

Dans cette architecture, le Parlement panafricain occupe une place particulièrement importante. Créé comme organe de l'Union africaine, il constitue l'expression parlementaire de la volonté de renforcer la participation des peuples aux processus d'intégration, de développement et de prise de décision. Cette mission lui donne un rôle qui dépasse la représentation institutionnelle, l'objectif étant de renforcer le lien entre les citoyens, les Parlements nationaux et régionaux et les structures de l'Union africaine, tout en favorisant une implication plus importante des populations dans la construction du projet continental. Ainsi, à l'occasion de cette Journée de l'Union africaine, la septième législature du Parlement panafricain réaffirme son engagement à consolider ce mandat et à contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 : « L'Afrique que nous voulons ».

M. Boutbig a ainsi tenu à mettre en avant l'importance d'une action concertée entre les différentes composantes du continent, affirmant que « nous sommes déterminés à travailler avec les Parlements nationaux et régionaux, les organes de l'Union africaine, les Etats membres et les citoyens ».

Cette coopération ambitionne de faire progresser plusieurs priorités identifiées comme essentielles pour l'avenir du continent. Il s'agit notamment de l'intégration africaine, de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité, du développement durable et de la prospérité partagée. M. Boutbig a expliqué que « ces objectifs ne peuvent être atteints sans une mobilisation collective et une meilleure articulation entre les institutions continentales, les Etats, les structures régionales et les populations ».

La paix et la sécurité occupent, à ce titre, une place déterminante. La consolidation de l'intégration africaine reste étroitement liée à la stabilité du continent et à la capacité de ses Etats à construire des réponses communes aux crises et aux défis qui entravent son développement. La bonne gouvernance et le développement durable participent également de cette même ambition.

Par ailleurs, le président du Parlement panafricain a mis l'accent sur l'importance de préserver l'esprit du panafricanisme, qui a porté les premières initiatives d'unification du continent. Déclarant qu'« en cette Journée de l'Union africaine, renouvelons notre engagement envers les idéaux du panafricanisme », il a appelé à poursuivre la construction d'une Afrique unie et portée par ses peuples.

La célébration du 9 septembre apparaît ainsi autant comme un moment de bilan que de projection. Si la création de l'Union africaine a constitué une étape institutionnelle majeure, les ambitions fixées dans l'Agenda 2063 restent confrontées à des défis importants. L'enjeu est désormais de consolider les acquis, de renforcer la coopération et de rendre les avancées de l'intégration plus concrètes dans le quotidien des populations. Il convient de noter qu'à travers son message, le président du Parlement panafricain a exprimé sa conviction profonde que l'avenir du continent doit être construit avec ses peuples, à travers la participation citoyenne, la coopération institutionnelle et la réalisation d'objectifs communs.

Sihem Bounabi

DÉCOLONISATION, DROITS HUMAINS ET RÉPRESSION

Brahim Ghali interpelle Guterres

LE PRÉSIDENT de la RASD et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, à accélérer la décolonisation du Sahara occidental et à user de tous les moyens diplomatiques disponibles pour parachever ce processus.

Dans un message adressé avant-hier au chef de l'ONU, Brahim Ghali a rappelé que le conflit dure depuis plus d'un demi-siècle, avec l'invasion militaire du territoire par le Maroc le 31 octobre 1975.

Il a souligné que le Sahara occidental demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies en attente de décolonisation et que la poursuite de l'occupation marocaine constitue l'obstacle majeur à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Après avoir réaffirmé la disposition du Front Polisario à mener des négociations directes et de bonne foi sous l'égide des Nations unies, M. Ghali a dénoncé l›« intransigeance » du Maroc et son refus de respecter ses engagements au titre du Plan de règlement ONU-OUA de 1991. Cette année-là a vu la signature d'un accord de cessez-le-feu entre le Polisario et Rabat ainsi que l'envoi d'une mission onusienne chargée de préparer et d'organiser un référendum d'autodétermination. C'est également le début d'un long processus de négociations directes qui devait mener vers ce référendum sous les auspices des Nations unies.

Un processus sabordé par les louvoiements du Makhzen, ses tergiversations et par sa volonté d'imposer un statu quo mortel, en exploitant et en bradant les ressources naturelles du territoire sahraoui avec la complicité de grandes compagnies multinationales. M. Ghali a rappelé, dans son message, la participation active du Polisario aux trois réunions ministérielles informelles coprésidées par l'ONU et les Etats-Unis en janvier et février 2026, ainsi que le dépôt du Front Polisario de propositions de règlement adaptées, notamment la proposition initiale du 10 avril 2007 et sa version élargie soumise le 20 octobre 2025. Ces propositions n'ont pas été prises en compte par le Conseil de sécurité, qui a privilégié d'autres mécanismes.

Le Président Ghali a réitéré le « rejet catégorique » de toute solution unilatérale ou de pseudo-solutions visant à légitimer le fait accompli colonial ou à contourner la pleine souveraineté du peuple sahraoui sur son territoire national.

Sur le dossier des droits humains dans le territoire sahraoui occupé, le président Ghali a dénoncé une politique « multiforme » de répressions, d'intimidations et de châtiments collectifs ciblant les militants, journalistes et défenseurs des droits humains sahraouis.

Sur ce point précis, le SG du Front Polisario a lancé un appel pressant à António Guterres pour qu'il use de ses bons offices afin d'obtenir la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers politiques sahraouis, en particulier le groupe de Gdeim Izik, soumis à des détentions prolongées et à de sévères restrictions loin de leurs familles de la part de l'administration pénitentiaire marocaine.

D'ailleurs, la politique marocaine de répression et d'atteinte aux droits humains s'est encore élargie au refus d'accès dans le territoire occupé aux observateurs internationaux, aux ONG et aux journalistes. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) se voit refuser l'entrée au Sahara occidental occupé depuis 2015, soit plus de onze ans.

Après ces rappels, M. Ghali a mis en garde contre la politique de modification démographique menée par la puissance occupante à travers l'expulsion de civils sahraouis et l'installation de colons, avertissant l'ONU que l'absence d'une réponse ferme face à cette situation risque d'engendrer une instabilité ainsi que de lourdes conséquences pour la paix et la sécurité régionales.

Hachemi B.

LE MINISTRE SLOVAQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À ALGER

Nouvel élan pour les relations bilatérales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre slovaque des Affaires étrangères et européennes, Juraj Blanar, accompagné d'une délégation, dans le cadre de sa visite officielle de deux jours en Algérie, dans un contexte marqué par une volonté affichée des deux capitales de consolider leur partenariat et d'élargir ses perspectives.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, Amar Abba, et de l'ambassadrice d'Algérie en Slovaquie, Habiba Derradji Kherrour. L'audience présidentielle a été l'occasion d'aborder l'état des relations algéro-slovaques et les moyens de les développer davantage, dans le prolongement des discussions engagées entre les deux diplomaties.

Auparavant, Juraj Blanar a été reçu par M. Attaf au siège du ministère des Affaires étrangères. Les deux responsables se sont entretenus en tête-à-tête, avant d'élargir les discussions aux membres des deux délégations. Ces discussions ont été suivies par la signature d'un accord portant création d'une commission mixte algéro-slovaque dans l'ambition de structurer davantage la coopération bilatérale, d'assurer un suivi régulier des dossiers communs et d'identifier de nouvelles pistes de partenariat. Un mémorandum d'entente a également été signé entre l'Institut diplomatique et des relations internationales du ministère algérien des Affaires étrangères et l'Académie diplomatique slovaque, ouvrant la voie au renforcement des échanges dans le domaine de la formation diplomatique et au développement de la coopération entre les deux institutions.

Ces nouveaux instruments viennent ainsi donner une assise institutionnelle plus solide aux relations entre Alger et Bratislava, avec l'ambition de passer d'une coopération existante à des partenariats plus structurés.

Les entretiens entre les deux ministres ont également porté sur les perspectives de coopération dans plusieurs domaines. L'énergie, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'industrie, la gestion des ressources en eau ainsi que la promotion des investissements font partie des secteurs identifiés comme prioritaires. Les deux parties ont procédé à une évaluation de la coopération existante, tout en examinant les moyens de la renforcer et de l'élargir. Alger et Bratislava ont, à cette occasion, réaffirmé leur volonté commune de hisser leurs relations à des niveaux plus larges, en adéquation avec les potentialités des deux pays et leurs intérêts partagés, l'enjeu étant de concrétiser cette dynamique à travers davantage de projets communs, d'échanges économiques et de coopération scientifique et technique.



Tebboune recevant le MAE slovaque.

INAUGURATION DE L'AMBASSADE DE SLOVAQUIE

Ahmed Attaf et Juraj Blanar ont également échangé sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, exprimant la volonté des deux pays de renforcer leur concertation sur les évolutions de la scène internationale et de développer les consultations entre leurs diplomaties. Le renforcement des relations politiques constitue ainsi l'un des piliers du rapprochement entre les deux pays, parallèlement au développement des échanges économiques et institutionnels.

La journée d'hier a été marquée par l'inauguration de l'ambassade de Slovaquie à Alger par Ahmed Attaf et Juraj Blanar. L'ouverture de cette représentation diplomatique intervient quelques mois après l'ouverture, en décembre 2025, de l'ambassade d'Algérie en Slovaquie.

Lors de la cérémonie d'inauguration, M. Attaf a mis en avant « la profondeur des relations algéro-slovaques », estimant que les représentations diplomatiques permettront de consolider le dialogue politique, de faciliter les échanges entre institutions et acteurs économiques et d'encourager les initiatives communes. La mise en place de représentations diplomatiques réciproques constitue ainsi un signal fort du rapprochement entre les deux pays. Elle devrait contribuer à faciliter les contacts entre les institutions, les opérateurs économiques et les différents acteurs des deux pays, tout en renforçant les mécanismes de dialogue politique.

Sihem Bounabi

INCENDIES, CODE PÉNAL ET RÉGULATION DU MARCHÉ

Le gouvernement accélère l'exécution des directives présidentielles

LORS d'une réunion axée sur l'urgence sociale et la fermeté judiciaire, le Premier ministre Sifi Ghrieb a supervisé ce mercredi, l'avancement des mesures d'indemnisation des victimes des récents incendies et la remise en état prioritaire des infrastructures vitales. Ce rendez-vous exécutif a également permis d'arrêter les modifications du Code pénal — incluant le durcissement des peines face aux actes criminels — et de passer en revue les nouveaux outils numériques de régulation des marchés.

Les membres de l'exécutif se sont également penchés sur la mise en place d'un système numérisé unifié, conçu pour réguler et garantir l'approvisionnement du marché national.

Selon le communiqué officiel émis par les services du Premier ministre, les travaux ont débuté par l'examen minutieux d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 relative au Code pénal. Cette refonte législative traduit directement les instructions fermes formulées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres. Le chef de l'État avait alors exigé la finalisation rigoureuse de ces textes dans des délais strictement impartis, en insistant sur un ciblage pénal d'une extrême sévérité.

Les nouvelles dispositions prévoient notamment l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, assortie d'une application effective de la sanction.

Ce niveau d'intransigeance juridique s'étend aux ravisseurs d'enfants, ainsi qu'à l'ensemble des complices impliqués dans des enlèvements ou des actes de maltraitance et de sévices sur mineurs.

Sur le front de la gestion des catastrophes, le gouvernement s'est enquis du rythme d'exécution des opérations d'indemnisation des sinistrés. Enclenchée cette semaine en application des directives présidentielles, cette prise en charge s'accompagne d'un effort massif de remise en état des installations dévastées. L'exécutif a confirmé la réhabilitation totale des réseaux vitaux touchés, englobant l'électricité, le gaz, l'eau potable, la téléphonie et l'accès à internet.

La circulation a été entièrement rétablie sur l'ensemble du réseau routier endommagé ou bloqué, tandis que la remise en service des équipements publics approche de sa phase finale. Une priorité absolue est accordée aux établissements scolaires primaires impactés, dont la livraison est programmée avant la fin de la semaine.

La conduite de ces chantiers repose sur la mobilisation coordonnée des ressources matérielles et humaines, en lien direct avec les walis, les collectivités locales et les institutions compétentes.

Afin de garantir l'équité du dispositif de réparation, des commissions de recours ont été déployées au niveau des communes et des daïras au sein des wilayas sinistrées. Ces instances ont pour mission d'examiner et de trancher les contestations relatives à l'évaluation des préjudices subis par les citoyens.

Sur le terrain, la délivrance des notifications et le versement des aides financières se poursuivent à un rythme soutenu, le gouvernement réaffirmant sa volonté de maintenir ce niveau de mobilisation jusqu'au traitement intégral de tous les dossiers, fixé à l'échéance du 15 septembre 2026.

En parallèle, et conformément à la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, une présentation détaillée a mis en lumière le fonctionnement de la nouvelle plateforme numérique de régulation commerciale. Cet outil unifié offre un suivi en temps réel des variations de prix et de la disponibilité des produits de première nécessité sur l'ensemble du territoire national.

Khalil Aouir

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 7 éléments de soutien

UN TERRORISTE s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 2 au 8 septembre en cours, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 2 au 8 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «le terroriste dénommé «B.D» alias «Ali» s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession deux (2) fusils semi automatiques de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 35 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 210.986 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires», ajoute le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, «des détachements de l'ANP ont arrêté 288 individus et saisi 29 véhicules, 268 groupes électrogènes, 136 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

De même, «15 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 10 fusils de chasse, 39.570 litres de carburants et 19 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes».

Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, «des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 330 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 658 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

S. N.

PORT DE MOSTAGANEM

Préparatifs pour le dragage des deux bassins

LES PRÉPARATIFS en vue du lancement d'une importante opération de dragage et de nettoyage des deux bassins du port de Mostaganem se sont poursuivis, hier, à travers une rencontre consacrée à l'examen des aspects techniques, logistiques et opérationnels du projet. Cette opération stratégique vise notamment à améliorer les conditions de navigation, renforcer les capacités du port et lui permettre d'accueillir des navires commerciaux de plus grande taille et à forte capacité de chargement. Dans ce cadre, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouhe, a reçu une délégation composée de responsables, d'experts et de spécialistes des travaux maritimes. Les échanges ont porté sur les modalités de préparation de l'opération, ainsi que sur les différents aspects techniques et opérationnels à prendre en compte pour assurer son bon déroulement. Une réunion de coordination tenue au siège de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a ensuite permis d'approfondir ces différents volets. Un exposé technique a notamment porté sur les aspects d'ingénierie liés au dragage, ainsi que sur les dispositions nécessaires pour assurer le déroulement de l'opération dans les meilleures conditions. La rencontre a également permis de coordonner les interventions des différents organismes concernés et de préciser les exigences techniques. Dans le cadre de ces préparatifs, une visite des deux bassins concernés a ensuite été effectuée afin d'évaluer directement leur situation et d'identifier les besoins liés à l'intervention. Cette inspection doit permettre d'affiner les dispositions techniques et logistiques et de finaliser les procédures nécessaires au lancement du chantier. Une délégation chinoise, représentée par des responsables de la Compagnie algéro-chinoise de dragage des ports (CHEC), a pris part à ces démarches aux côtés des différents intervenants algériens. Sa présence s'inscrit dans le cadre de la préparation technique de cette opération maritime d'envergure. Au-delà des travaux eux-mêmes, l'enjeu est de renforcer les conditions d'exploitation du port et d'améliorer sa capacité à accompagner l'évolution du trafic maritime.

Brahim Mazi

GUICHET UNIQUE, FONCIER ET NUMÉRISATION

Les directives de Tebboune pour libérer l'investissement

Lors d'une réunion stratégique, ce mercredi, dédiée au secteur de l'investissement, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la mise en service effective du guichet unique d'ici à la fin du mois de septembre. Accompagné d'un recensement national exhaustif du foncier industriel et d'une accélération de la numérisation des procédures fiscales et douanières, ce plan d'action s'assortit d'une réorganisation majeure du réseau portuaire national, marquée par la spécialisation exclusive du port de Mostaganem pour les importations du secteur public.



Un dossier important.

Selon un communiqué de la présidence de la République, le chef de l'État a imparti des directives impératives pour que le guichet unique devienne pleinement fonctionnel avant la fin du mois de septembre. Conçu pour centraliser l'intégralité des démarches administratives, cet instrument doit drastiquement simplifier les parcours d'instruction, réduire les délais de validation et offrir des garanties accrues aux porteurs de projets, qu'ils soient nationaux ou investisseurs étrangers.

En corrélation directe avec cette mesure, le président Tebboune a prescrit le lancement immédiat d'un recensement exhaustif de l'ensemble du foncier industriel à l'échelle nationale.

Cette cartographie globale vise à établir un diagnostic précis de la disponibilité réelle des assiettes foncières et de l'état d'affectation des terrains attribués. Il s'agit d'une démarche fondamentale pour éliminer la spéculation, supprimer les goulets d'étranglement administratifs et garantir une visibilité optimale aux opérateurs économiques. Dans la même ligne stratégique, le président de la République a exigé une accélération décisive du processus de numérisation intégrale de la chaîne de l'investissement. Le communiqué présidentiel précise que cette transformation numérique doit s'opérer en interconnexion directe avec les administrations clés, notamment les services des Impôts, la Direction générale des Domaines de l'État et l'administration des Douanes.

Cette dématérialisation transversale ambitionne d'éradiquer la bureaucratie et d'instaurer une transparence totale dans le traitement des dossiers d'investissement. Sur le plan logistique et du commerce extérieur, le chef de l'État a validé une restructuration profonde du réseau portuaire national, appuyée sur une spécialisation thématique des infrastructures. A ce titre, le port de Mostaganem est désormais réservé exclusivement aux opérations d'importation effectuées par les entreprises et établissements publics. Cette sectorisation vise à rationaliser la chaîne logistique globale, à fluidifier les flux de marchandises et à optimiser la gestion des infrastructures maritimes selon la nature des cargaisons.

La haute portée politique de cette rencontre a été illustrée par la présence des plus hauts responsables exécutifs du pays. Autour du chef de l'État siégeaient notamment le Premier ministre, le secrétaire général de la Présidence, le ministre des Finances, le conseiller chargé de la Communication, les ministres de l'Industrie, du Travail, du Commerce extérieur, de l'Agriculture et du Commerce intérieur, aux côtés de la haut-commissaire à la Numérisation et des directeurs généraux des Douanes et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Tania Gacem

AGRITECH EXPO 2026

L'agriculture intelligente à l'honneur

L'INNOVATION agricole sera au cœur de la 4e édition du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie, AGRITECH EXPO, prévue du 13 au 15 octobre à Annaba, avec le Tchad comme invité d'honneur. Cette manifestation, qui va réunir 120 exposants, accueillera, pour la première fois, un challenge national des technologies agricoles et un programme d'accompagnement destiné aux porteurs de projets, en vue de favoriser l'émergence de solutions qui sont â même de contribuer à une agriculture plus intelligente et durable.

Organisé sous le thème «Des solutions innovantes pour renforcer une production agricole et animale durable», cet événement est devenu un rendez-vous annuel majeur du secteur visant à confirmer la position de l'Algérie comme destination prometteuse pour les investissements agricoles. La manifestation réunira des acteurs économiques, des experts et des investisseurs algériens et étrangers, avec, pour cette édition, une place particulière accordée aux nouvelles technologies et aux innovations agricoles.

Pour la première fois, le Salon sera l'occasion de présenter les dernières avancées technologiques dans le domaine agricole et de favoriser de nouvelles opportunités de partenariat et de coopération internationale. Cette orientation s'inscrit dans le mouvement mondial vers une agriculture intelligente et un développement durable, en cohérence avec l'engagement du président de la République vis-à-vis de la modernisation du secteur agricole et avec le plan d'action du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, selon les organisateurs.

L'objectif est également de contribuer au soutien de l'économie nationale et à l'accompagnement de la vision prospective visant à renforcer la sécurité alimentaire.

Cette quatrième édition intervient dans un contexte marqué par une dynamique croissante du secteur agricole algérien. Elle entend notamment mettre en valeur les potentialités nationales et ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, tout en accordant une attention particulière aux start-up et à l'innovation. Un espace spécifique sera ainsi réservé aux start-up, leur permettant de présenter leurs solutions et leurs projets. Le Salon accueillera également, pour la première fois, un challenge national des technologies agricoles, destiné aux étudiants et aux porteurs de projets innovants dans le secteur. Cette initiative vise à stimuler l'innovation et à accompagner les projets susceptibles de contribuer au développement de ce secteur stratégique.

Un programme intensif d'accompagnement sera également proposé aux porteurs de projets. Il comprendra des séances de mentorat ainsi que des ateliers pratiques consacrés au développement des modèles économiques, au financement et au marketing.

La transition vers une agriculture durable constitue, par ailleurs, un axe spécifique de cette édition. Des conférences consacrées aux défis environnementaux, à la sécurité alimentaire et à l'adaptation aux changements climatiques seront organisées avec la participation d'experts nationaux et internationaux. A travers son programme de conférences et les différents challenges prévus, le Salon international de l'agriculture d'Annaba ambitionne de mettre en lumière le rôle stratégique du secteur agricole dans l'économie nationale.

La manifestation permettra notamment de souligner l'importance de l'agriculture comme levier de développement économique, mais aussi son rôle dans l'accroissement de la production et le développement des chaînes de valeur.

Ce rendez-vous international constitue également une plate-forme d'échange d'expériences et de savoir-faire. Les participants pourront présenter leurs expériences et leurs innovations, avec un intérêt particulier porté à l'intégration des technologies modernes et des techniques avancées dans les activités agricoles.

L'accompagnement des agriculteurs et des producteurs figure également parmi les objectifs de cette édition. Il s'agit notamment de contribuer à l'amélioration de leur productivité et au développement des méthodes de culture et de production, avec pour finalité de renforcer la sécurité alimentaire nationale et les capacités d'exportation.

Rim Boukhari

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'APRUE forme les professionnels du bâtiment

Segment important dans l'efficacité énergétique, compte tenu des taux de consommation de l'énergie, le bâtiment est aujourd'hui un des secteurs sur lequel est aussi axée la stratégie de la rationalisation de la consommation de l'énergie, en sus de l'adoption des éco-gestes. L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) se penche sur le dossier, à travers la formation des professionnels du secteur du bâtiment.



L'APRUE prend les devants.

La tension énergétique, engendrée par une grande consommation de l'électricité, qu'a enregistrée l'Algérie durant mois passés, impose sans aucun doute l'engagement des réformes structurelles, notamment dans le bâtiment, comme il est suggéré par nombre de spécialistes. La question est aujourd'hui prise en main et des actions sont menées. L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) prend les devants à travers la formation des professionnels du bâtiment sur la question.

L'Agence lance une formation spécialisée en diagnostic énergétique des bâtiments destinée aux ingénieurs et techniciens, responsables de l'énergie, ingénieurs de maintenance, professionnels du secteur du bâtiment ainsi que les différents spécialistes intéressés par l'efficacité énergétique dans les bâtiments, sous le thème «Analysez la performance énergétique de vos bâtiments et passez à des solutions durables et économiques».

L'APRUE annonce l'ouverture des inscriptions à cette formation spécialisée. L'objectif étant d'acquérez les connaissances et les outils pratiques nécessaires pour analyser la performance des bâtiments, identifier les sources de déperdition énergétique et proposer des solutions efficaces pour améliorer l'efficacité et la performance énergétique, a indiqué l'Agence dans son annonce.

La formation sera axée sur les méthodologies de diagnostic et d'audit énergétique des bâtiments, d'étude de l'isolation et de l'enveloppe thermique du bâtiment, d'analyse de la performance des équipements et des systèmes énergétiques.

Il sera également question de l'identification des opportunités de rationalisation de la consommation énergétique ainsi que l'élaboration de recommandations et de solutions pour améliorer la performance énergétique. Durant les huit jours de formation (du 13 au 22 septembre), les participants se pencheront sur ces questions aussi importantes que fondamentales.

L'été 2026 marqué par les fortes chaleurs qui ont entraîné des consommations inédites de l'électricité, impose une révision de la copie ainsi que l'implication de tous les secteurs.

Car en plus de l'adoption collective de comportements écoresponsables, laquelle contribue significativement à l'allègement de la charge énergétique, il est impératif d'accompagner cette démarche de réformes plus globales. D'aucuns estiment qu'il devient indispensable d'agir sur l'enveloppe structurelle des bâtiments.

Un grand chantier sur lequel se penchent justement les pouvoirs publics, à travers une collaboration active entre l'APRUE et le ministère de l'Habitat pour refondre et durcir la réglementation thermique en vigueur.

Lilia Aït Akli

STRATÉGIE NATIONALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les grandes lignes fixées

LA STRUCTURATION de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle est en cours. Les grands axes de cette stratégie sont définis, avec un focus sur la formation du capital humain. L'Algérie prévoit, dans ce cadre, la formation de 50 000 spécialistes en intelligence artificielle à l'horizon 2030. Après une première réunion de coordination tenue par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, laquelle a notamment permis d'élaborer les objectifs de la stratégie, la deuxième réunion s'est penchée sur les commissions thématiques autour des principaux axes de la Stratégie nationale l'intelligence artificielle.

Lors de cette deuxième réunion présidée mardi par le ministre du secteur Kamel Baddari, en présence de représentants d'autres ministères concernés, il a été procédé à l'installation de ces commissions. Il s'agit de la commission des données et des infrastructures, de la commission du financement, de la commission des grands modèles de langage, de la commission du doctorat en IA et de la commission de la formation continue en IA, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette décision a également été prise pour la création d'un centre national de recherche en IA et en données.

Dans le domaine du développement de solutions technologiques basées sur l'IA, il a été programmé, à court terme, la réalisation d'un système de gestion fiscale basé sur l'IA et la création d'un système algérien multisectoriel pour la généralisation de l'utilisation des outils d'IA. Pour ce qui est de la ressource humaine, il a été décidé de former 50 000 spécialistes en IA à l'horizon 2030, en plus de la préparation du lancement de projets de recherche dans le cadre des programmes nationaux de recherche, selon les priorités.

Cette réunion de coordination est la deuxième du genre, le ministre de l'Enseignement supérieur ayant, au début de mois d'août passé, présidé une réunion similaire, laquelle a été sanctionnée par la mise en place d'une commission conjointe de suivi chargée de veiller à la mise en œuvre des étapes de la feuille de route, suivant un échéancier, en vue de concrétiser la transformation vers une administration publique moderne et intelligente. Les participants avaient aussi procédé à la définition des objectifs stratégiques et à l'élaboration des grandes lignes d'un plan d'action commun visant à renforcer la souveraineté technologique et élargir le recours à l'IA au sein des services publics, à l'instar des expériences internationales pionnières.

L. A. A.

POUR UNE GESTION EFFICIENTE DES MARCHÉS PUBLICS

Oran renforce ses compétences

UNE FORMATION spécialisée sur la réglementation des marchés publics a été clôturée dans la soirée du mardi à Oran, après plusieurs journées consacrées au renforcement des connaissances et des compétences des cadres et agents participants. Organisée par l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya d'Oran, cette session visait notamment à améliorer les pratiques de gestion et à promouvoir une meilleure maîtrise des procédures en vigueur.

Au cours de ce cycle de formation, les participants ont abordé plusieurs thématiques liées au fonctionnement et à la gestion des établissements publics. Les travaux ont notamment porté sur les ressources humaines, la comptabilité et les finances, ainsi que sur les marchés publics, avec des interventions permettant d'examiner les différentes problématiques sous leurs aspects théoriques et pratiques.

L'approche retenue a ainsi permis de rapprocher les connaissances réglementaires des réalités rencontrées dans l'exercice quotidien des missions administratives et financières.

Les différents axes présentés ont donné aux participants l'occasion d'approfondir leur compréhension des mécanismes de gestion et de mieux maîtriser les procédures et pratiques liées à leurs domaines d'intervention.

Par ailleurs, les échanges ont occupé une place importante durant les travaux. Les participants ont pu soumettre leurs interrogations et demander des éclaircissements sur plusieurs points en lien avec les thématiques abordées, tout en partageant leurs expériences professionnelles. Ces discussions ont favorisé une meilleure compréhension des situations pratiques et permis de confronter les différentes expériences.

Cette dynamique a également permis de mettre en évidence l'importance d'une approche combinant apports théoriques et applications pratiques.

L'alternance entre les différents volets de la formation a ainsi offert aux participants un cadre propice à l'assimilation des connaissances et à leur mise en perspective avec les réalités de la gestion administrative et financière.

À travers ce cycle de formation, l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya d'Oran entend inscrire le développement des compétences dans une démarche durable d'amélioration de ses pratiques professionnelles.

La consolidation des connaissances dans ces différents domaines constitue, à ce titre, un atout permettant aux cadres et agents de mieux appréhender les exigences liées à leurs missions et de faire face aux différentes situations rencontrées dans leur activité quotidienne.

La poursuite de telles actions devrait contribuer à renforcer la qualité du travail accompli, à fluidifier les pratiques de gestion et à instaurer des méthodes de travail toujours plus efficaces, dans le respect des exigences de rigueur et de transparence qui doivent guider l'action publique.

D'Oran, Brahim Mazi

FOURNITURES SCOLAIRES

Les parents traquent les petits prix

À quelques jours de la rentrée scolaire, la course aux fournitures bat son plein dans la capitale. Entre listes à compléter, envies des enfants et budget à ménager, les parents scrutent les rayons, comparent les prix et se tournent de plus en plus vers les foires pour tenter de faire baisser la facture. Une rentrée qui se prépare, cette année encore, au dinar près.

Cahiers, cartables, trousses, stylos, classeurs ou tabliers s'accumulent dans les paniers, tandis que les parents multiplient les comparaisons pour tenter de limiter la facture. Pour de nombreux ménages, notamment ceux ayant plusieurs enfants scolarisés, la préparation de la rentrée devient un véritable exercice d'équilibriste. Les achats sont alors hiérarchisés, certains articles étant réutilisés lorsqu'ils sont encore en bon état, tandis que d'autres sont reportés.

Dans les commerces, les listes scolaires constituent le principal guide des parents. Pris séparément, les différents articles peuvent sembler abordables. Mais une fois additionnés, ils représentent une dépense conséquente. Devant les rayons, les parents vérifient les prix, comparent les marques et renoncent parfois à certains produits jugés trop chers. Les enfants, eux, ont souvent d'autres critères et privilégient les cartables colorés, les trousses à l'effigie de leurs personnages préférés ou les cahiers les plus attrayants.

Pour les familles, l'heure est donc à la recherche de l'essentiel. Cartables, trousses, règles, ciseaux ou crayons encore utilisables sont ainsi conservés d'une année à l'autre. « Cette année, il faut vraiment faire attention. On achète d'abord ce qui est indispensable et on reporte le reste », confie une mère de famille rencontrée dans une librairie.

Même stratégie chez Karim, père de trois enfants scolarisés au primaire et au collège. « Pour trois enfants, la facture globale monte très rapidement quand on cumule les fournitures, les tabliers et le renouvellement des cartables. Cette année, nous avons instauré une règle bien précise : réutiliser tout ce qui est encore en bon état de l'an dernier, comme les trousses, les ciseaux et la règle. Pour le reste, venir aux foires permet d'économiser quelques centaines de dinars par article par rapport aux magasins de quartier », témoigne-t-il.

Cette volonté de réutiliser et de mieux répartir les achats traduit surtout la nécessité, pour les ménages, de maîtriser une dépense qui revient chaque année. Une autre mère rencontrée devant un rayon de cahiers résume cette préoccupation : « Il faut faire attention à chaque dinar. On commence par acheter ce qui est obligatoire et on laisse le reste pour plus tard. »



La course aux bonnes affaires.

LES FOIRES, UN RECOURS PRIVILÉGIÉ

Contrairement aux années précédentes, les tarifs des fournitures scolaires n'ont pas connu de hausse notable cette année. Cette relative stabilité n'empêche pas les parents de se tourner vers les expositions-vente et les foires organisées à l'occasion de la rentrée, où ils espèrent bénéficier de prix plus avantageux. Ces espaces permettent également de comparer les tarifs avec ceux pratiqués dans les librairies et autres points de vente spécialisés.

Pour les cahiers de fabrication locale, les prix restent relativement stables. Le cahier classique de 96 pages est proposé entre 40 et 50 DA, tandis que les formats plus importants, notamment ceux de 288 pages, les registres et les cahiers de travaux pratiques sont vendus entre 220 et 380 DA, selon le grammage du papier et le type de reliure.

Pour le petit matériel scolaire, les trousses garnies, les kits de géométrie et les boîtes de crayons de couleur sont proposés entre 120 et 350 DA pour les modèles courants. Le cartable demeure toutefois l'un des principaux postes de dépense. Les modèles basiques de fabrication locale sont disponibles à partir de 1 200 DA, tandis que les modèles orthopédiques ou ornés de personnages animés peuvent atteindre 6 000 à 9 000 DA.

Ahmed, père de trois enfants, affirme attendre chaque année ces manifestations pour effectuer ses achats. « Je suis très satisfait de ce genre d'initiative. On y trouve des prix abordables, avec du choix, de la qualité et des réductions. Un cahier de 120 pages de marque algérienne coûte entre 90 et 150 DA. Les tabliers pour le primaire sont proposés à partir de 600 DA, selon la qualité du tissu. On trouve vraiment les meilleurs prix dans ces endroits», témoigne-t-il. Dans certaines librairies, les tarifs affichés sont toutefois plus élevés. Le prix moyen d'un cartable oscille entre 2 000 et 3 500 DA, tandis qu'une trousse coûte entre 200 et 800 DA. Les stylos sont proposés entre 20 et 60 DA et les crayons de couleur entre 150 et 200 DA, selon la qualité et la marque. Quant aux tabliers scolaires, leur prix varie entre 800 et 2 000 DA. Les écarts sont également visibles pour les cahiers. Celui de 96 pages est vendu entre 70 et 100 DA, le modèle de 120 pages autour de 120 DA et celui de 192 pages à environ 200 DA. Les petits formats sont proposés à 40 DA pour 32 pages, 55 DA pour 48 pages et 70 DA pour 64 pages. Même en l'absence de hausse notable cette année, ces dépenses peuvent ainsi peser lourdement sur les budgets modestes, particulièrement lorsqu'il faut équiper plusieurs enfants. Les parents prennent donc le temps de comparer avant de passer à la caisse. « Les clients viennent beaucoup comparer. Ils demandent les prix, regardent la qualité et reviennent parfois après avoir fait plusieurs magasins», explique un libraire.

La rentrée scolaire reste ainsi synonyme de dépenses incontournables, mais aussi de choix et de défis budgétaires pour les familles, qui cherchent à conjuguer les besoins de leurs enfants avec les limites de leur budget.

Lynda Louifi

TRANSFERTS DES ÉLÈVES

Les demandes ouvertes dimanche prochain

LES PARENTS souhaitant changer l'établissement scolaire de leurs enfants devront encore patienter quelques jours. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture, à partir du 13 septembre, de la plateforme dédiée aux demandes de transfert pour l'année scolaire 2026-2027. Une procédure qui devra se faire exclusivement en ligne et dans le respect de conditions précises.

Dans une note datée du 8 septembre 2026, le ministère de l'Éducation nationale informe les parents désireux de transférer leurs enfants d'un établissement à un autre que les demandes pourront être introduites à compter du 13 septembre. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la numérisation des procédures administratives du secteur.

Selon la note du ministère, les parents souhaitant transférer leurs enfants doivent suivre plusieurs étapes. Ils doivent, en premier lieu, disposer d'un compte sur l'espace dédié aux parents d'élèves et imprimer le formulaire de demande. Le dossier est ensuite déposé en ligne à partir du compte du parent ou du tuteur légal, accessible via le portail national des services numériques « Dzair Digital Service », au moyen du système d'authentification unique (SSO). Les parents peuvent également accéder directement à la plateforme de l'espace Parents pour introduire leur demande.

Comme deuxième étape importante, les parents doivent soumettre le document au directeur de l'établissement scolaire afin qu'il puisse leur activer lui-même le compte, à condition que ceux-ci s'engagent ensuite à remplir tous les champs du formulaire en évitant de laisser des vides, notamment la case liée au « numéro d'identification de l'élève », qu'ils retrouvent sur le certificat de scolarité ou dans le relevé de notes.

Par ailleurs, la note du ministère souligne la nécessité de mentionner le motif derrière la demande de transfert d'un établissement vers un autre. Le document évoque trois motifs valables, et ce n'est que sur leur base que la demande est acceptée. Il s'agit du changement du lieu de résidence, lieu de travail ou enfant souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap. Les parents doivent ensuite télécharger le document indiquant le motif du transfert.

Dans le cas d'un élève souffrant d'une maladie chronique ou présentant un handicap, un rapport médical devra être joint au dossier. Celui-ci doit être établi par le médecin de santé scolaire relevant de l'unité de dépistage et de suivi.

Une fois la demande déposée, le directeur de l'établissement d'accueil dispose d'un délai de 48 heures pour l'examiner et émettre son avis à travers le système d'information du secteur de l'Éducation nationale. La décision, qu'elle soit favorable ou défavorable, sera ensuite communiquée au parent ou au tuteur légal via son compte sur l'espace Parents.

Pour les demandes acceptées avant la rentrée scolaire, l'élève concerné pourra rejoindre son nouvel établissement à compter de la date officielle de la rentrée des élèves pour l'année scolaire 2026-2027, après notification de l'acceptation du transfert au parent ou au tuteur légal. Lorsque l'acceptation intervient après la rentrée, l'élève devra rejoindre son nouvel établissement dans un délai maximum de 48 heures à compter de la notification de la décision.

Le ministère rappelle, par ailleurs, que tout transfert effectué en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale sera considéré comme nul et sans effet. Une disposition qui vise à encadrer l'opération et mettre fin aux démarches effectuées en dehors du circuit numérique officiel.

Lynda L.

UNE NARCOBANQUE INTERNATIONALE

Coup de filet majeur contre la « Dubaï Bank »

La Police Nationale espagnole, appuyée par Europol et Interpol, a démantelé la « Banque de Dubaï », une immense structure financière clandestine opérant depuis les Émirats arabes unis pour le compte du narcotrafic mondial.



C'est ce qu'a annoncé la police ce mardi lors d'une conférence de presse au Complexe Policial de Canillas à Madrid en présence des instances internationales. Entre flux astronomiques en cryptomonnaies et patrimoine immobilier d'exception, le chef présumé de ce réseau d'élite a été interpellé.

Reconnue comme un véritable hub financier occulte pesant plus de 2 000 milliards de dollars, cette entité illégale fonctionnait en marge du système bancaire officiel sans aucun agrément des autorités émiraties, permettant aux cartels de transférer rapidement des fonds, de financer de nouvelles cargaisons de stupéfiants et de masquer le parcours de l'argent sale.

L'origine de cette affaire remonte à février 2021, lorsque les autorités espagnoles ont intercepté au large des côtes le Nehir, un navire acheminant de la cocaïne depuis l'Amérique du Sud, ont expliqué les enquêteurs. Alors que neuf membres d'équipage étaient interpellés et que 1 835 kilogrammes de drogue étaient saisis, le capitaine avait sciemment sabordé le bâtiment, qui a fini par couler dans le port de Gijón. Malgré les risques, le réseau était parvenu à récupérer dans l'épave immergée une seconde cargaison dissimulée de 1 650 kilogrammes, qui devait initialement être transbordée vers des vedettes rapides galiciennes.

À la suite de cet événement, une enquête pionnière sur les crypto-monnaies a été lancée afin d'analyser les flux financiers du réseau. En recoupant les mouvements d'actifs numériques, les spécialistes ont réussi à tracer le paiement exact de la cargaison du Nehir au sein d'un volume global astronomique de transactions cryptographiques détecté durant l'instruction.

Pour neutraliser ce réseau d'élite, une synergie policière d'exception a été déployée. Sur le terrain, l'Unité de Drogue et de Crime Organisé (UDYCO) a associé son expertise à l'ingénierie financière de l'Unité de Délinquance Économique et Fiscale (UDEF). Le caractère transnational de cette narco-banque a exigé le soutien décisif d'Europol et d'Interpol, ainsi qu'une étroite collaboration avec la DEA américaine et les agences spécialisées des Pays-Bas, de Belgique et du Royaume-Uni.

Les investigations ont culminé lors de raids d'envergure. En Espagne, quatorze suspects ont été interpellés, dont un individu présenté comme le principal courtier du réseau, chez qui des devises, montres de luxe et téléphones ont été saisis. Parallèlement, l'émission de dix-neuf mandats d'arrêt internationaux a conduit à l'arrestation de sept autres individus aux Émirats arabes unis, en Égypte, aux Pays-Bas et en Suède, incluant une cible prioritaire d'Europol soupçonnée d'être le chef présumé de la structure. Au total, vingt-et-une personnes ont été arrêtées à travers le monde.

Outre les arrestations, les forces de l'ordre ont identifié vingt millions d'euros d'avoirs illicites. Ce patrimoine comprend plus de quatorze millions d'euros sous forme de quarante-huit biens immobiliers bloqués, 2,3 millions d'euros gelés sur 121 comptes bancaires, ainsi que 1,6 million d'euros sous forme de véhicules de prestige. Des bijoux, de la maroquinerie de luxe et des dizaines de milliers d'euros en espèces ont également été confisqués.

Lors de la présentation officielle des résultats de l'enquête les représentants de la police ont fait savoir qu'ils n'excluent pas de nouvelles interpellations dans les prochains notamment des éléments marocains du réseau.

Majda Khellaf

YÉMEN

Riyad et les Houthis replongent dans une guerre ouverte

LES HOUTHIS ont frappé plusieurs villes et installations énergétiques saoudiennes, faisant au moins 73 blessés et touchant notamment la raffinerie de Jizan. Riyad et les forces yéménites qu'il soutient ont répliqué par de nouvelles frappes sur plusieurs fronts. Cette escalade menace la fragile accalmie installée depuis 2022. Le conflit yéménite connaît une nouvelle accélération. Les 8 et 9 septembre, les échanges de frappes entre les Houthis et les forces soutenues par l'Arabie saoudite se sont intensifiés, faisant craindre l'effondrement de la trêve qui avait gelé l'essentiel des combats depuis 2022. Le 8 septembre, les Houthis ont lancé une vaste attaque de missiles et de drones contre le sud de l'Arabie saoudite. Abha, Khamis Mushait, Jizan et Najran ont été visées. Riyad fait état d'au moins 73 blessés, dont des femmes et des enfants. Plusieurs installations énergétiques ont été touchées et des incendies ont entraîné l'arrêt temporaire de certaines opérations. La raffinerie de Jizan, capable de traiter environ 400 000 barils par jour, figure parmi les infrastructures visées.

Vers une guerre ouverte ? Riyad a rapidement riposté. Des frappes saoudiennes ont touché des positions houthies dans les provinces de Taëz et Marib, tandis que des raids avaient déjà été signalés à al-Jawf et al-Bayda. Mercredi, les forces yéménites soutenues par l'Arabie saoudite ont également poursuivi leurs frappes sur la côte occidentale, où les combats restent particulièrement intenses. Cette escalade accompagne une contre-offensive plus large du gouvernement yéménite reconnu internationalement. Ses forces affirment progresser à al-Jawf, al-Bayda, Taëz et Hodeïda, avec l'objectif déclaré de reprendre Sanaa. Les Houthis assurent au contraire avoir repoussé plusieurs offensives et promettent de poursuivre leurs attaques contre le territoire saoudien. L'enjeu dépasse désormais le seul front yéménite. Les Houthis menacent aussi la navigation à Bab el-Mandeb, alors que les tensions autour du détroit d'Ormuz perturbent déjà les exportations du Golfe.

Les attaques contre les installations pétrolières saoudiennes ont contribué à pousser le Brent près des 100 dollars. Après quatre années de relative accalmie, le Yémen risque ainsi de redevenir l'un des principaux fronts de la confrontation régionale entre l'Arabie saoudite et les forces alliées à l'Iran.

R. I.

APRÈS LA DÉFAITE CINGLANTE DE SON CAMP

Merz accuse l'AfD de vouloir un «nettoyage ethnique»

MINIMISANT la portée du succès électoral de l'AfD en Saxe-Anhalt, le chancelier allemand a accusé ce 9 septembre le parti de Tino Chrupalla et Alice Weidel de promouvoir un «nettoyage ethnique». « Le mot «remigration» n'est rien d'autre que le synonyme d'un nettoyage ethnique en fonction de l'origine et de la couleur de peau », a lancé ce 9 septembre le chancelier Friedrich Merz à l'adresse de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), lors d'un débat au Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand. Ces propos interviennent trois jours après l'écrasante victoire de l'AfD lors des élections régionales en Saxe-Anhalt, où le parti a recueilli près de 44 % des voix, loin devant l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de Friedrich Merz et du ministre-président sortant, créditée d'un peu plus de 17 %. Une débâcle électorale à la suite de laquelle le chef du gouvernement allemand avait assuré de sa « détermination » à « poursuivre le cap des réformes, sans rupture ».

Merz a toutefois minimisé la portée de cette débâcle, estimant que le « véritable objectif électoral » de l'AfD, à savoir « obtenir la majorité des sièges en Saxe-Anhalt », n'avait pas été atteint et que « 56 % des électeurs » du Land n'avaient pas voté pour le parti d'opposition. « Si ceux qui travaillent en Allemagne devaient quitter le pays parce que l'on fait de la «remigration» le mot d'ordre », plusieurs secteurs de l'économie ne pourraient plus fonctionner, a encore déclaré le chancelier allemand ce 9 septembre, ressortant le poncif d'une hypothétique mise en péril de l'« artisanat », des « établissements de soins » ou encore des « restaurants » en cas de fermeture des vannes de l'immigration massive. Une immigration « de masse » avec « les conséquences » de laquelle les Allemands doivent « vivre au quotidien », avait pour sa part regretté la coprésidente de l'AfD, Alice Weidel, avant la prise de parole du chef du gouvernement allemand.

Selon Alice Weidel, cette immigration « de masse » aurait pour conséquences directes « une criminalité en hausse » et « une augmentation massive des infractions à caractère sexuel et des actes de violence brute ». Une accusation qui s'appuie notamment sur les statistiques de la police allemande montrant une surreprésentation des étrangers parmi les auteurs présumés de certaines catégories de crimes et délits.

R. I.

CHANGEMENT CLIMATIQUE, FEUX DE FORÊT ET DÉGRADATION DES SOLS

Comprendre les territoires brûlés pour mieux les restaurer

Les incendies de forêt qui ont récemment touché plusieurs régions du nord de l'Algérie, notamment Béjaïa, Jijel, Tizi Ouzou, Skikda et El Tarf, ont une nouvelle fois rappelé la vulnérabilité de certains de nos territoires face au risque d'incendie.

Face à ces événements, la protection des populations, la maîtrise des flammes et la limitation des pertes humaines et matérielles restent naturellement les priorités. Mais une fois le feu éteint, une autre question mérite également notre attention : comment préserver les sols et accompagner la restauration des territoires touchés ?

Car derrière les hectares de forêts parcourus par les flammes, il existe une autre réalité, moins visible : le sol, support de la végétation et véritable capital naturel, peut lui aussi subir des transformations qui méritent d'être mieux suivies et comprises.

Le lien entre changement climatique et incendies de forêt doit être analysé dans sa complexité. Le changement climatique ne provoque pas à lui seul les incendies, qui résultent de plusieurs facteurs, notamment les activités humaines, la composition et l'état de la végétation, les conditions météorologiques, et la topographie.

Cependant, l'augmentation des températures, les périodes de sécheresse plus longues et l'assèchement de la végétation peuvent créer des conditions favorables au déclenchement et à la propagation des incendies.

Dans les régions méditerranéennes, dont l'Algérie, cette évolution mérite donc d'être prise en considération dans les politiques de prévention et de gestion des territoires. Des températures plus élevées et une plus grande disponibilité de végétation sèche peuvent contribuer à rendre certains incendies plus fréquents, plus intenses ou plus difficiles à maîtriser.

Cette situation doit également être replacée dans une perspective historique. Selon la Banque mondiale, plus de 75 000 incendies de forêt ont été enregistrés en Algérie entre 1985 et 2022, pour environ 35 000 hectares touchés chaque année.

Ces chiffres montrent que les incendies constituent un phénomène récurrent qui s'inscrit dans la durée, et qu'il serait intéressant de mieux analyser leur évolution dans le temps et dans l'espace. À cela s'ajoute une dimension qui mérite une attention particulière : la répétition des incendies sur un même territoire ou dans les mêmes massifs forestiers.

Un territoire qui brûle plusieurs fois en quelques années ou décennies ne dispose pas nécessairement du temps nécessaire pour retrouver pleinement son équilibre écologique. La régénération de la végétation, la reconstitution de la matière organique et le retour de l'activité biologique des sols peuvent en effet prendre davantage de temps que la simple repousse visible de la végétation.

Il serait donc utile de mieux intégrer la fréquence et l'historique des incendies dans l'évaluation de l'état des territoires.

Après le feu, mieux comprendre l'évolution des sols

L'extinction des flammes ne signifie pas nécessairement la fin des effets de l'incendie. Lorsque la végétation disparaît, le sol est davantage exposé au soleil, au vent et surtout aux précipitations. La diminution du couvert végétal peut favoriser le ruissellement et l'érosion, particulièrement sur les terrains en pente.

L'horizon de surface du sol, souvent riche en matière organique et en éléments nutritifs, peut alors être progressivement déplacé. Le feu peut également modifier certaines propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol. La matière organique peut être affectée, l'activité biologique



perturbée et, selon l'intensité du feu et les caractéristiques du terrain, la capacité du sol à infiltrer et à retenir l'eau peut évoluer.

Ces phénomènes mériteraient d'être davantage étudies, notamment lorsque les incendies se répètent.

Un premier incendie peut modifier la végétation et certaines propriétés du sol. Si un nouvel incendie intervient avant que l'écosystème ait eu le temps de se régénérer, les effets peuvent se cumuler. Il serait donc intéressant de mieux étudier cette succession dans le temps : incendie, évolution de la végétation, érosion, récupération des sols et éventuelle réapparition du feu.

Une telle approche permettrait de mieux identifier les territoires dont la capacité naturelle de régénération pourrait être plus limitée et d'adapter les interventions en conséquence.

UN PHÉNOMÈNE QUI CONCERNE AUSSI LES BASSINS VERSANTS

La question des sols après incendie ne concerne pas uniquement les espaces forestiers. Les particules de sol mises en mouvement par l'érosion peuvent être transportées vers les cours d'eau et les retenues de barrages, contribuant à leur sédimentation et pouvant également avoir des effets sur la qualité de l'eau. Dans les bassins versants montagneux du nord de l'Algérie, cette question pourrait faire l'objet d'un suivi particulier. La combinaison entre les pentes, les épisodes de pluie parfois intenses et la diminution du couvert végétal peut favoriser les processus d'érosion des sols.

Ainsi, mieux comprendre les conséquences des incendies sur les sols permettrait également de mieux appréhender leurs effets sur les ressources en eau et sur les territoires situés en aval. Cette approche intégrée pourrait être particulièrement utile dans les politiques d'aménagement et de gestion des bassins versants.

Mieux suivre les sols après les incendies

Nous disposons aujourd'hui de moyens relativement performants pour identifier et cartographier les superficies brûlées grâce notamment aux outils de télédétection. Une étape supplémentaire pourrait consister à mieux caractériser l'état des sols après l'incendie et leur évolution au cours des années suivantes.

Il serait pertinent de mettre progressivement en place un suivi des territoires incendiés, en associant observations de terrain, analyses des sols, imagerie satellitaire et systèmes d'information géographique.

Plusieurs paramètres pourraient être suivis : la matière organique, le carbone du sol, certains indicateurs de fertilité (azote, phosphore et potassium), la stabilité structurale, la capacité d'infiltration, la sensibilité à l'érosion ainsi que la récupération progressive de la végétation.

Il serait également particulièrement utile de disposer d'un historique géographique des incendies, permettant de savoir si une zone vient de brûler pour la première fois ou si elle a déjà été touchée à plusieurs reprises.

Cette dimension temporelle est importante. Une même superficie brûlée ne présente pas nécessairement les mêmes caractéristiques lorsqu'il s'agit d'un premier incendie ou d'incendies répétés sur plusieurs années.

La constitution progressive d'une telle base de données pourrait ainsi contribuer à améliorer notre connaissance des territoires et à orienter les actions de restauration.

LA TÉLÉDÉTECTION : UN OUTIL AU SERVICE DU SUIVI DES TERRITOIRES

Les progrès réalisés dans le domaine de l'observation de la Terre offrent aujourd'hui de nouvelles possibilités.

Les images satellitaires permettent non seulement de cartographier les superficies brûlées, mais également d'évaluer la sévérité des incendies, de suivre la récupération de la végétation et d'identifier les secteurs susceptibles d'être davantage exposés à l'érosion.

En combinant ces informations avec les caractéristiques des sols, la topographie, les précipitations et l'historique des incendies, il devient possible de produire des cartes de vulnérabilité et de mieux identifier les territoires nécessitant une attention particulière.

À terme, ces données pourraient alimenter des systèmes d'aide à la décision permettant aux gestionnaires des forêts et des territoires de mieux prioriser les actions de suivi et de restauration

Il ne s'agit donc pas seulement de disposer de davantage de données, mais surtout de mieux les intégrer pour faciliter la prise de décision.

PRÉVENIR, RESTAURER ET ACCOMPAGNER LA RÉGÉNÉRATION

La lutte contre les incendies reste évidemment essentielle. Elle pourrait cependant être complétée par une approche davantage centrée sur l'après-incendie et la restauration des territoires.

Dans cette perspective, il ne s'agit pas simplement de replanter. Il serait préférable, dans la mesure du possible, de commencer par établir un diagnostic de l'état du sol, d'identifier les zones les plus sensibles à l'érosion et de déterminer les interventions les mieux adaptées aux caractéristiques de chaque territoire.

La restauration pourrait également tenir compte de l'historique des incendies. Un territoire régulièrement incendié ne présente pas nécessairement les mêmes besoins qu'un territoire qui vient de connaître son premier feu.

LES INCENDIES INVITENT À RENFORCER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Cette réflexion présente également une dimension plus large. Les forêts, les sols, les ressources en eau et les espaces agricoles sont étroitement liés. La préservation des écosystèmes forestiers contribue ainsi à la stabilité des sols, au fonctionnement des bassins versants et, plus largement, à la résilience des territoires.

Dans un contexte de changement climatique et de pression croissante sur les ressources naturelles, cette approche pourrait contribuer à renforcer progressivement la sécurité environnementale, hydrique et alimentaire du pays.

La dimension méditerranéenne mérite également d'être prise en considération. Plusieurs pays de la région sont confrontés à des problématiques comparables : hausse des températures, sécheresses, incendies, érosion des sols et pression sur les ressources en eau.

L'Algérie pourrait donc tirer profit d'une coopération scientifique régionale accrue autour de la prévention des incendies, de l'observation satellitaire, du suivi des sols et de la restauration des écosystèmes.

Vers une approche intégrée des territoires incendiés

Face à la répétition des épisodes d'incendies et aux évolutions du climat, il serait utile de renforcer progressivement une approche intégrée associant prévention, surveillance, connaissance des sols, restauration écologique et suivi à long terme.

Cette approche permettrait de mieux comprendre l'évolution des territoires après les incendies, d'adapter les actions de restauration aux caractéristiques de chaque site et de valoriser davantage les connaissances scientifiques et les nouvelles technologies.

Mieux connaître les sols, suivre leur évolution et accompagner leur restauration, c'est contribuer à préserver durablement nos forêts, nos ressources en eau et, plus largement, la résilience de nos territoires.

Pr. Abdelkader LARIBI
Expert en sol.
Directeur Adjoint des Relations Extérieures à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA, Alger).

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE VEUT ENCOURAGER LA LECTURE

Kutubuna : une plateforme nationale pour donner une seconde vie aux livres

Le ministère de la Culture et des Arts a lancé une plateforme numérique nationale intitulée « Kutubuna » (Nos livres), nouvelle initiative destinée à favoriser la circulation des livres et à encourager la lecture à travers le pays.



Placée sous le slogan « Une seconde vie à nos livres », la plateforme intervient en prélude au Festival national du livre lu, prévu du 26 septembre au 5 octobre prochain. Le département de Malika Bendouda veut en faire un espace interactif permettant aux lecteurs de proposer les ouvrages qu'ils souhaitent échanger, donner ou, dans certains cas, mettre à la disposition des férues de la lecture ou spécialistes des titres devenus rares.

L'idée est donc de faire circuler les livres plutôt que de les laisser « dormir » dans les bibliothèques personnelles après leur lecture. Kutubuna entend ainsi créer un réseau national entre lecteurs, permettant à chacun de faire connaître les ouvrages qu'il possède et de découvrir ceux proposés par d'autres utilisateurs.

Le dispositif ne s'adresse pas uniquement aux lecteurs. Le ministère de la Culture et des Arts appelle également les écrivains, intellectuels, étudiants, clubs de lecture et associations à rejoindre la plateforme et à y inscrire leurs ouvrages afin de participer à cette opération de partage.

La plateforme s'inscrit ainsi dans une volonté affichée de renforcer la lecture publique en utilisant les outils numériques pour élargir l'accès au livre. Cette initiative s'inscrit aussi dans une stratégie favorisant le « recyclage » du savoir et de donner une nouvelle circulation aux ouvrages déjà lus. Au-delà de l'échange de livres, Kutubuna pose également la question de l'accès à certains ouvrages difficiles à trouver dans les circuits traditionnels. La possibilité de signaler ou de rechercher des titres rares constitue en effet l'un des aspects mis en avant par le ministère.

L'initiative intervient alors que les pouvoirs publics préparent le premier Festival national du livre lu, dont la programmation doit prolonger cette dynamique autour de la lecture et du livre. Cette plateforme aspre ainsi à à créer une véritable communauté nationale de lecteurs et, surtout, à installer durablement une culture de l'échange autour du livre en Algérie.

Pour participer à la plateforme, les utilisateurs peuvent effectuer leur inscription sur l'espace dédié du ministère et y renseigner les livres qu'ils souhaitent proposer à l'échange ou au don.

A. B.

EGYPTE

Une tombe vieille de plus de 4.300 ans refait surface

UNE TOMBE vieille de plus de 4.300 ans vient d'être mise au jour à Saqqara, au sud du Caire, par une mission archéologique hispano-égyptienne. Le monument appartenait à Yunmin, un haut responsable de l'État pharaonique qui exerçait notamment les fonctions de juge et de directeur du tribunal.

La découverte a été annoncée par les autorités égyptiennes. Elle remonte à la fin de la Ve dynastie, sous le règne du roi Djedkarê Isési, qui a gouverné l'Égypte au IIIe millénaire avant notre ère.

Les inscriptions retrouvées dans la tombe présentent Yunmin comme un responsable chargé d'entendre les requêtes et les plaintes de la population. Il supervisait également les scribes qui enregistraient et examinaient ces demandes, témoignant du degré d'organisation atteint par l'administration égyptienne ancienne.

Le monument, découvert dans le secteur nord de la vaste nécropole de Saqqara, présente une autre particularité. Il comprend deux chapelles funéraires : la première était consacrée à Yunmin, tandis que la seconde appartenait à son père, Iti, lui aussi fonctionnaire et scribe, notamment chargé de questions liées aux terres agricoles et aux offrandes.

Les archéologues ont également retrouvé des reliefs représentant des scènes agricoles et des processions d'offrandes. Plusieurs parties des décorations ont conservé leurs couleurs originales, offrant un témoignage particulièrement bien préservé de l'art funéraire de cette période.

La mission, conduite conjointement par le Conseil suprême des antiquités égyptien et l'Université autonome de Barcelone, mène depuis plusieurs années des recherches dans cette partie de Saqqara. Les travaux ne portent pas uniquement sur les tombes, mais également sur l'organisation générale de la nécropole et son évolution.

La tombe de Yunmin apporte ainsi de nouvelles informations sur les élites administratives de la fin de l'Ancien Empire. Ses inscriptions permettent notamment de mieux cerner le fonctionnement de la justice, le rôle des scribes et la gestion des affaires de l'État. À Saqqara, l'archéologie continue donc de faire remonter à la surface des fragments d'une civilisation vieille de plusieurs millénaires, dont les monuments restent loin d'avoir livré tous leurs secrets.

A. B. / Agence



AÏN TÉMOUCHENT

Une caravane culturelle de solidarité pour Béjaïa

UNE CARAVANE culturelle et solidaire destinée aux enfants des régions touchées par les récents incendies dans la wilaya de Béjaïa a pris le départ, mardi, depuis la wilaya d'Aïn Témouchent, a indiqué le directeur de la culture et des arts, Abdelali Goudid.

Le coup d'envoi de cette initiative a été donné par le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi. La caravane comprend notamment une bibliothèque mobile dotée de plusieurs ateliers et activités destinés au jeune public, a précisé le responsable local du secteur de la Culture et des Arts.

Le programme prévoit plusieurs ateliers dédiés au dessin et au coloriage, ainsi qu'à l'écriture de lettres, en plus d'activités récréatives faisant appel à l'adresse, à la réflexion et à l'intelligence. Trois conteurs et un clown participent également à cette initiative, qui comprend, par ailleurs, un espace consacré à la lecture au sein de la bibliothèque mobile.

Dans le cadre de cette action de solidarité, les initiateurs de la caravane ont également prévu la distribution de cadeaux, de fournitures scolaires et de jeux éducatifs au profit des enfants des zones affectées par les derniers incendies dans la wilaya de Béjaïa.

Durant cinq jours consécutifs, la caravane sillonnera plusieurs localités touchées par les incendies dans la wilaya de Béjaïa, avec pour objectif d'apporter un soutien moral et culturel aux enfants de ces régions et de leur offrir des moments de détente, de découverte et de lecture.

R. C.

MARCHÉS INTERNATIONAUX DES ARTS

Cinq jours de formation à Dar Abdellatif

UNE SESSION de formation consacrée aux marchés internationaux des arts s'est achevée le 4 septembre à Dar Abdellatif, à Alger, après cinq jours d'échanges et de travaux autour de la valorisation des projets artistiques et du développement de réseaux professionnels.

Organisée du 31 août au 4 septembre 2026 en partenariat avec le programme Acerca, cette formation avait pour objectif de renforcer les compétences des professionnels et acteurs du secteur culturel souhaitant mieux positionner leurs projets sur les marchés internationaux.

Plusieurs volets ont été abordés durant cette session intensive, notamment la présentation et la promotion des projets artistiques. Les participants ont ainsi été formés aux techniques du « pitch », avec l'objectif de mieux présenter une œuvre ou un projet et d'en mettre en avant les principaux atouts auprès de partenaires et professionnels.

La formation a également porté sur le développement des réseaux professionnels, considéré comme un levier essentiel pour faciliter les échanges, créer de nouvelles collaborations et élargir les opportunités dans le secteur culturel.

Une partie du programme a été consacrée aux marchés culturels internationaux. Les participants ont pu se familiariser avec leurs mécanismes, les conditions de participation aux différents événements et les moyens de tirer profit de ces rendez-vous pour développer leurs projets.

Les possibilités de partenariats internationaux ont également été abordées, avec un accent mis sur l'identification des opportunités et la construction de collaborations durables avec des acteurs culturels étrangers.

Cette initiative a réuni plusieurs institutions relevant du ministère de la Culture et des Arts ainsi que des professionnels du secteur privé. Le Théâtre national algérien (TNA), l'Office national pour la culture et l'information (ONCI) et l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh ont notamment pris part à la session.

A. B.

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 000 216 290 656 936.

Toujours plus proche

Rectificatif de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 10/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 10/2026** ouvert à la concurrence pour : **Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre optique (contrat d'adhésion à commandes)**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux personnes physiques ou morales de droit Algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux d'Infrastructures Passives de Télécommunications classifiées dans l'une des catégories 01 et plus, possédant les capacités techniques et financières pour réaliser les travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre optique.

Les soumissionnaires sont tenus de justifier leurs qualifications par les documents suivants :

1. Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines des Travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux d'Infrastructures Passives de Télécommunications ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et de classification professionnelles dans l'une des catégories professionnelles 01 et plus en cours de validité le jour de dépôt des offres dans l'un des domaines des Travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux d'Infrastructures Passives de Télécommunications.

NB :
Toute offre dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des achats de la DOT de Chlef contre le paiement d'une somme de **huit mille dinars algériens (8 000) DA** non remboursable.

Le paiement se fera auprès de la BNA Compte **en dinars algériens : N° 00100275030000009383** à l'adresse suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef
Service des Achats
Adresse : Boulevard Ibn Badis Chlef

Les offres doivent être composées :
- D'un **Dossier Administratif** comprenant l'original des documents administratifs en format Papier et en support électronique, la dénomination du soumissionnaire, et la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que le **Dossier Administratif** ;
- D'une Offre Technique comprenant l'original des documents techniques en format Papier et en support électronique, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que **l'Offre Technique ;**
- D'une Offre Financière comprenant l'original des documents financiers en format Papier et en support électronique et la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que **l'Offre Financière.**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans une enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - ALGERIE TELECOM –SPA
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES »
Appel d'Offres N°10/AT/DOT 02/2026
Objet : « Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre optique »
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
« DOT » DE CHLEF
ADRESSE : Boulevard Ibn Badis CHLEF 02000

« À n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **quinze (15) jours calendaires,** à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux de **08h00** à **14h00.**
L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 14h00.
Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance publique.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours,** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2616030382**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE MSILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE MSILA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 098128015010244

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences minimales de capacité pour l'acquisition de matériel médical, d'accessoires et d'instruments médicaux au profit de l'établissement hospitalier public de M'Sila pour l'année 2026
04/2026

L'établissement hospitalier public de M'Sila annonce un appel d'offres ouvert avec des exigences minimales de capacité pour l'acquisition d'équipements médicaux, d'accessoires et d'instruments médicaux pour l'année 2026, dans les lots suivants :
Lot 1 : Acquisition de matériel médical d'anesthésie et de réanimation.
Lot 2 : Acquisition de matériel médical de laboratoire.
Lot 3 : Acquisition de matériel médical de médecine interne.
Lot 4 : Acquisition de matériel médical d'hémodialyse.
Lot 5 : Acquisition de matériel médical de pédiatrie.
Lot 6 : Acquisition de matériel médical de chirurgie générale.
Lot 7 : Acquisition de matériel de mobile medical .
Lot 8 : Acquisition de matériel médical pour les interventions chirurgicales d'urgence.
Les soumissionnaires intéressés d'avis d'appel d'offre par le présent, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'établissement public hospitalier de Msila (bureau des marchés publics) Moyennant des frais de trois mille dinars algériens (3000 DZD) payables à l'agent des recettes de l'établissement hospitalier public de M'Sila, les offres doivent être accompagnées des documents légaux mentionnés ci-dessous et soumises au format suivant ::

1 Le dossier de candidature
- La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- La Déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire
- Une copie certifiée conforme de l'inscription au registre du commerce électronique
- Une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise ou la société
- Procuration pour le gérant valable
- Tout papier qui permit a évaluée les capacités des soumissionnaires

- capacités fonctionnaires : , la gréement et la qualité.
- capacités financières: les Bilans financiers
- capacités techniques : moyenne humaine et matériels et bonnes exécutions

2 L'offre technique comprendra :
- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Fiche technique justificatif remplie et signée par le soumissionnaire
- Copie d'extrait de rôle apuré au nom du soumissionnaire (domiciliation du soumissionnaire) valable
- copie de numéro d'identification fiscale
- Attestation de mise à jour en cours de validité du soumissionnaire ou du responsable de la société (CNAS, CASNOS).
- Copie de la gréement.
- Bilans financiers des 03 dernières années pour les personnes physiques et personnes morales.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux.
- Copie d'algérienne production
- Copie de délai de livraison
- Le présent cahier de charge signé et paraphé par le soumissionnaire

3 *L'offre financière comprendra* :
- La lettre d'engagement signé par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

le dossier de candidature, l'offre technique , l'offre financière sont mis dans des enveloppes séparés, les enveloppes sont mis dans une enveloppe fermée contenant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°04/2026
Acquisition de matériel médical, d'accessoires et d'instruments médicaux pour l'année 2026
Lot :……
(ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et évaluation)

Les La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. Et au moins dans deux quotidiens nationaux diffusés à l'échelle nationale et publiés dans deux journaux en ligne, l'un en arabe et l'autre dans une autre langue étrangère.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, + delai de Quatre-vingt-dix(90) jours.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 h 00 à 14 h 00.
Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00 au siège de l'établissement public hospitalier de Msila.

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2616030249**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE N° 05/2026

Dans le cadre de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/2026 portant sur : étude et suivi des travaux de réalisation d'une unité de cardiologie interventionnelle hybride pour le service de cardiologie au profit du Centre Hospitalo Universitaire de Beni Messous dont l'avis d'attribution est paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- Le jeune indépendant (en langue française) paru le 26/05/2026
- المصدر (en langue arabe) paru le 26/05/2026
- BOMOP

le CHU de Béni-Messous informe l'ensemble des soumissionnaires que l'appel d'offre a été annulé en exécution des instructions du Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé .

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2616030098**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'INDUSTRIE
WILAYA DE RELIZANE

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'Industrie organise de concours externe pour l'accès au grade de :

Grade	Poste	Qualité du concours	Conditions de Recrutement
Ingénieur d'Etat en informatique	01	concours sur épreuves	les candidats justifiant d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou master en informatique ou d'un diplôme titre reconnu équivalent

Constitution du dossier :
- Une fiche des informations remplies par le candidat (www.dgfp.gov.dz)
- Une demande manuscrite de participation au concours
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une copie du titre, diplôme
- Deux (02) photos d'identité récentes
- Deux (02) enveloppes timbrées et adressée
- Une copie de l'attestation justifiant la position du candidat vis- à-vis de service national

Après l'admission le candidat doit compléter son dossier par les piéces suivantes:
- Un extrait du casier judiciaire n°03 .
- Extrait d'acte de naissance
- Deux (02) photos d'identité récentes.
- Deux (02) certificats médicaux (médecine général- phtisiologie)
- Une fiche familiale pour les candidats mariés

Date et lieu de dépôt des dossiers de candidature :
- Les dossiers de candidature doivent parvenir à la direction du l'Industrie dent l'adresse est nouvelle cité administrative route sidi M'hamed benaouda Relizane , dans un délai de 15 jours de travail à compter de la date de la 1 ère publication du présent avis.

N.B : les Dossiers incomplets et les Dossiers transmis après la clôture seront rejetés.
Les candidats non retenus pour participer aux concours sur épreuves, peuvent introduire un recours devant la direction du d'Industrie de la wilaya de relizane

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013226**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE CHLEF
COMMUNE DE CHLEF

N.I.F : 098402015016833

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément à la disposition de l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux dispositions de l'article 65 alinéa 02,82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , le Président de l'Assemblée Populaire Communale de chlef informe l'ensemble des soumissionnaires du résultat d'avis d'Appel d'Offres National avec exigence de capacité minimales N° **71/2026** parus dans les quotidiens:

EL-DJAMHOURIA du 16/07/2026 et JEUNE INDEPENDANT du 15/07/2026.

Projet : Réalisation d'un Ouvrage d'Art Sur OUED TSIGHAOUET HAY CHOUAKRIA.

Qu'après analyse et jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Entreprise / NIF	Montant de l'offre	Note technique	Délai de réalisation	OBS
01	EURL OUAHAB ENTREPRISE / 001502090674723	48.221.180.00 DA	77	05 mois	L'offre économiquement la plus avantageuse offre unique qualifiée techniquement ,

Tout soumissionnaire désirant formuler un recours auprès de la commission des marchés de la commune de chlef, dispose pour ce faire d'un délai de dix(10) jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail électronique des **M.P** . Les soumissionnaires ayant répondu à l'appel sont invités à se présentés au bureau des marchés de la commune, dans un délai de trois(03) jours à compter de la première parution du présent avis pour notification des notes obtenues.

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013240**

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais –ALGER
N° Identification Fiscale : 000016001405697
A. A. D. L
DIRECTION REGIONALE DE TIARET
SIS A LA CITE 500 LOGEMENTS KAID AHMED, RTE D'ALGER, TIARET W DE TIARET

PROGRAMME LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES

Avis d'Annulation

Relatif au concours national d'architecture restreint
N° 16 /DRT/ AADL/2025 du 07/05/2025

Conformément aux disposition de la décision **N° 42/DG/AADL/2017 du 27 avril 2017** régissant la passation des marchés l'agence national de l'amélioration et du développement du logement (AADL), **la direction régionale de Tiaret** porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au **concours national d'architecture restreint N° 16 /DRT/ AADL/2025 du 07/05/2025** Portant sur : **ETUDE ET SUIVI DE REALISATION DE 110 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES + LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRE » A TIARET,** Publié dans les quotidiens nationaux suivants : **LE JEUNE INDEPENDANT le 07/05/2025 et (يوﻻ) Le 07/05/2025,** Que Ce dernier est **Annulé.**

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013248**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET,POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE MAGHNIA
COMMUNE DE MAGHNIA
SERVICE DES MARCHE
DIRECTION D'ADMINISTRATION , FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUE
ADRESSE : RUE MOHAMMED BOUDIAF
N°I.F :0990.1327.905.9215.

-* AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES *-
N° 13/2026

Le président de l'assemblée populaire communale de Maghnia ,lance Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'opération suivante :

ACQUISITION D'UNE BENNE TASSEUSE

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de : 10.000.00 DA.
Conditions d'éligibilité des candidats
-les candidats doivent présentés un registre de commerce électronique **Contient Le Code D'activité** approprié
- Les soumissionnaires sont invités à présenter une Attestation de bonne livraison de même nature délivrée par les maitres d'ouvrages étatique plus de 12.000.000,00 DA en TTC.

- Les soumissionnaires doivent au moins présenter un chiffre d'affaires des 03 dernières années (moyenne 2022-2023-2024) égal ou plus à 1/4 de l'estimation du coût du projet.

A– Dossier de candidature contient :
1. Une déclaration de candidature dument remplie, datée et signée. (Original)
2. Une déclaration de probité dument remplie, datée et signée (original)
3. Les statuts pour les sociétés (copie)
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. Capacités Professionnelles : registre commerce électronique (copie),
6. Capacité Financières : les Bilans financiers 2022-2023-2024 et les références bancaires (copie).
7. Capacité Technique : Les Moyennes Matérielles- Les Moyennes Humains certificat d'affiliation en cours de validité (copie)- Les références professionnelles (les bonnes livraisons) (copie)

B- Offre technique contient :
1. Une déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée (original)
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : . (Original)
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». (Original)

C- L'offre financière contient :
1. La lettre de soumission dument remplie et signée (original).
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument remplie et signée. (Original)
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signée. (Original)
4. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention -à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n°.....
- l'objet de l'appel d'offres ».
-La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours est commencé à courir à partir de la date de sa première publication dans le BOMOP et la presse nationale et la presse éléctronique.
- - Le jour et l'heure limite de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 12h00m. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le dépôt des offres aura lieu le secrétariat permanent de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres bureau N° 29 1 ère étage.
- L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 13h00m.
- L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente de (100) jours, calculée sur la base de la durée de préparation des offres dix (10) jours augmentée de quatre-vingt-dix jours (90).

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013276**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA D'EL BAYADH
COMMUNE D'EL BAYADH
NIF : 418002000032035010000

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacites minimales N°08/2026

Le président de l'APC d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante : **Fourniture et pose de tapis pour les mosquées (lot unique)**

Site N°01 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée L'émir Abdelkader dans le quartier de Ksar Belkhira
Site N°02 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Oussama Ibn Zaid dans le quartier wlad Yahya
Site N°03 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Abdul Rahman Ibn Auf dans le quartier wlad Yahya
Site N°04 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Hamza ibn Abd al-Muttalib, dans le quartier L'ZUNH.
Site N°05 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Husseln Ibn Ali, dans le quartier Route Al-Regasa.
Site N°06 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Ali Ibn Abi Talib, dans le quartier Sidi El Hadj Bahouas
Site N°07 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Saad Ibn Mu'adh, dans le quartier Al-Badr
Site N°08 : Fourniture et pose de tapis pour la mosquée Mouadh Ibn Jabal, dans le quartier de Route Al-Hawd

Les soumissionnaires qui sont intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du APC D'EL BAYADH Hay Salah Eldin Elayoubi(bureau N°69) contre une somme de 10000.00DA.
Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat du P/APC de la commune d'el bayadh accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et correspondant au cahier des charges
* ***DOSSIER DE CANDIDATURE :*** *Comprend :*
-La déclaration de candidature dûment remplie et signée.
-La déclaration de probité dûment remplie et signée.
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager .
- le registre de commerce portant le code relatif à l'objet de l'appel d'offre.
- les numéro fiscal- NIF
-La liste des moyens humains appuyée des pièces justificatives (déclaration annuelle, bordereau de dépôt, liste nominative DAS ou Attestation d'affiliation individuelle .
- La liste de matériel dûment justifiés (cartes grises ou factures et assurances+Scanneur)
- Références professionnelles en travaux similaires .
- moyens technique : moyens humains- moyens matériels.
- Délai d'exécution
* ***OFFRE TECHNIQUE :*** *Comprend :*
-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
- un mémoire technique justificatif
-OFFRES FINANCIERES :*Comprend :*
-Lettre de soumission dûment remplie et signée .
-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
.-les soumissionnaires déposeront une enveloppe extérieure fermée anonyme renfermant trois (03) plis fermés et séparés l'un comportant (dossier de candidature) l'autre (l'offre technique) et la 3eme comportant (l'offre financière).

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2026

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
Fourniture et pose de tapis pour les mosquées (lot unique)
Site N° :.....

les délais accordés est de 15 jours à compter de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux les offres doivent être déposée à l'adresse sus –indiquée au plus tard le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 heures 00mn.
-Toutes offre reçue après expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée, le cachet de la poste ne fait pas fois.
-L'ouverture des offres candidature ,techniques et financières aura lieu de dernier jour correspondant à la limite de dépôt des offres à 10 heures 00mn au siège de L'APC en séance publique et en présence des soumissionnaires.
-les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013257**

LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

Le choc CRB - ESS en vedette, des derbies bouillants au programme

C'est l'affiche royale de cette deuxième journée. Le CR Belouizdad (CRB) accueille l'ES Sétif (ESS) dans un classique qui oppose deux des plus prestigieux palmarès du football national.



L'enjeu de cette rencontre dépasse le simple cadre comptable : il s'agit d'une véritable guerre psychologique entre deux prétendants sérieux aux places d'honneur. Le Chabab de Belouizdad aborde ce rendez-vous avec une relative sérénité après avoir glané un point précieux et spectaculaire à l'extérieur lors du match d'ouverture (3-3) face à l'ASO Chlef. Si l'attaque des Rouge et Blanc a prouvé son efficacité, la fébrilité défensive affichée lors de cette première sortie a sans doute fait l'objet de réglages intensifs à l'entraînement. Devant leur public, les Belouizdadis auront à cœur d'empocher les trois points pour lancer définitivement leur saison. La situation est diamétralement opposée pour l'Entente de Sétif. Les Sétifiens ont subi une douche froide monumentale à domicile lors de la première journée, en s'inclinant (0-1) face à l'ES Ben Aknoun. Blessée dans son orgueil, l'ESS se déplace à Alger avec le couteau entre les dents. Le club des Hauts-Plateaux sait pertinemment qu'une deuxième défaite d'affilée installerait une crise précoce et instillerait le doute dans l'esprit des supporters. On s'attend donc à voir un onze sétifien conquérant, prêt à tout pour créer l'exploit dans la capitale.

À Alger, les regards seront tournés vers le stade qui accueillera le derby du Centre entre l'USM Alger et la JS El Biar. L'USMA, forte d'un bon résultat nul ramené de l'extérieur lors de la première journée, part favorite sur le papier. L'effectif des Rouge et Noir, taillé pour jouer les premiers rôles, cherchera à dicter son rythme dès les premières minutes pour éviter toute mauvaise surprise.En face, la JS El Biar se présente dans la peau d'un outsider revanchard. Le promu a raté son entrée en lice dans l'élite en concédant une défaite (0-2) face à l'Olympique Akbou. Pour la JSEB, ce derby face à l'ogre usmiste représente l'occasion parfaite de se racheter. Les joueurs d'El Biar n'auront rien à perdre et tout à gagner. Dans ce genre de match, l'engagement physique et la ferveur tactique l'emportent souvent sur la logique des effectifs. Du côté d'El Bahia, le MC Oran s'apprête à disputer son premier match officiel de la saison après le report de sa rencontre inaugurale face au MC Alger. Ce manque de rythme compétitif pourrait être un handicap pour les Hamraoua, mais la fraîcheur physique et l'appui inconditionnel du public oranais seront des atouts majeurs.Pour ce derby de l'Ouest, ils recevront le CR Aïn Témouchent, une formation qui a montré de solides vertus morales en tenant tête au CS Constantine (1-1) la semaine passée. Le CRT sait voyager et compte bien exploiter le manque de repères du MCO en ce début de championnat pour ramener un résultat positif de ce déplacement périlleux. L'autre attraction majeure du week-end se jouera le samedi 12 septembre à 21h00 au stade de Constantine. Le CS Constantine reçoit l'ASO Chlef dans un match qui promet du grand spectacle, au vu des prestations livrées par les deux équipes lors de la première journée.L'ASO Chlef a été l'auteur du match le plus spectaculaire de l'ouverture du championnat en bousculant le CRB (3-3). Portés par une animation offensive flamboyante et une transition rapide, les Chlifiens se déplacent à l'Est avec de grosses ambitions. Cependant, le CSC n'est pas en reste. Les Constantinois ont livré une prestation très solide à Aïn Témouchent (1-1), sous l'impulsion de leur maître à jouer, le milieu de terrain vedette Nassim El Ghoul. La bataille de l'entrejeu entre la vista d'El Ghoul et le collectif solidaire de l'ASO sera assurément la clé de cette rencontre. Le public de la ville des Ponts suspendus attend une victoire pour valider les promesses du premier match. L'ES Ben Aknoun est incontestablement le grand bénéficiaire de la première journée. En allant s'imposer sur la pelouse de l'ES Sétif, l'ESBA a signé le hold-up parfait et fait le plein de confiance. Pour cette deuxième réception, l'équipe aura l'avantage de la dynamique face à l'US Biskra.L'USB se trouve dans une situation particulière. En raison du report de son match contre la JS Saoura (engagée en Ligue des champions africaine), les gars de Biskra disputeront là leur tout premier match officiel de la saison. Ce manque de compétition face à une équipe de Ben Aknoun déjà bien rodée et en pleine euphorie s'annonce comme un défi de taille pour le staff technique de l'USB, qui devra compenser le déficit de rythme par une organisation tactique rigoureuse.

Lille : nouveau malaise pour Nabil Bentaleb...

VICTIME de troubles visuels face au Betis Séville, Nabil Bentaleb a été contraint de quitter ses partenaires à la pause. Sa situation inquiète à quelques jours de la liste de Brahim Hemdani.

Nabil Bentaleb a vécu une soirée inquiétante mardi en Ligue des champions face au Betis Séville. Titulaire dans l'entrejeu du LOSC, l'international algérien a commencé à ressentir un malaise dans les dernières minutes de la première période, au point d'échanger à plusieurs reprises avec son banc avant la pause.

Après la rencontre, Davide Ancelotti a apporté des précisions sur l'état de son joueur. « À la mi-temps, Nabil ne voyait pas bien et il ne pouvait pas continuer. Il avait déjà des problèmes vers la fin de la première mi-temps », a expliqué l'entraîneur lillois. Le technicien italien a également confié lui avoir demandé de rester quelques minutes supplémentaires sur le terrain afin de ne pas désorganiser son équipe. Bentaleb n'a finalement pas repris après la pause et a été remplacé par Ngal'ayel Mukau par précaution. La nature exacte de ce trouble visuel n'a pas encore été précisée, mais cette sortie prématurée suscite forcément une certaine inquiétude. Le timing est d'autant plus délicat que Brahim Hemdani doit bientôt dévoiler sa première liste avec l'équipe d'Algérie. À ce stade, la présence de Bentaleb demeure donc incertaine et dépendra de l'évolution de son état dans les prochains jours.



LIGUE 1 MOBILIS

Les arbitres de la 2e journée désignés

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage de la FAF a arrêté les désignations pour la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, programmée les 10, 11 et 12 septembre. Pour ES Ben Aknoun – US Biskra, la rencontre sera dirigée par Fateh Harkat, assisté de Mohamed Hamaidi et Ghezlane Mohamed. Akram Berani officiera comme quatrième arbitre. La VAR sera confiée à Anes Azrine et Mohamed Reda Khelikha. L'USM Alger recevra la JS El Biar sous la direction de Yahia Dahar. Il sera assisté d'Adel Abane et Boumediene Touilb, alors que Mohamed Amine Bouchaker sera le quatrième arbitre. Mohamed Rafik Aouina et Redouane Amroune seront à la VAR. Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le CR Temouchent sera arbitré par Mehdi Oukil, avec Daoud Houari et Kheireddine Djenadi comme assistants. Tayeb Ben Yebka a été désigné quatrième arbitre. À la VAR, Benbraham Lahlou et Gourari Mokrane auront la responsabilité de la vidéo assistance. Le match CR Belouizdad - l'ES Sétif sera dirigé par Youssef Tayeb Boudarbal. Akram Sobhi et Boualem Boutayba l'assisteront, tandis que Mohamed Lamine Chaoubi sera le quatrième arbitre. Redouane Allou et Yasmine Ouard Ben Salama seront à la VAR. De son côté, Ayoub Bahachemi dirigera MB Rouissat – Olympique Akbou, avec Cherif Zaitri et Idriss Kedroussi comme assistants. Zakaria Bamoun sera le quatrième arbitre. Abderrahmane Sahraoui et Haïthem Bouima officieront dans la cabine VAR. Enfin, Tahar Boujemaa sera au sifflet pour CS Constantine – ASO Chlef. Il sera épaulé par Hamza Bouzit et Bilal Bellout, alors qu'Akram Mechaïria a été désigné quatrième arbitre. Sami Djawed et Haïthem Gouti seront chargés de la VAR.

LIGUE 2 AMATEUR

Une première journée déjà riche en affiches dans les deux groupes

Le championnat de Ligue 2 amateur de football donnera vendredi et samedi prochains le coup d'envoi de sa saison 2026-2027, avec une première journée marquée par plusieurs affiches intéressantes dans les groupes Centre-Est et Centre-Ouest, où les prétendants à l'accession tenteront d'emblée de prendre leurs marques.

Initialement prévue le 4 septembre, la reprise du championnat avait été reportée aux 11 et 12 septembre par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dans le cadre des mesures préparatoires à la nouvelle saison. La période d'enregistrement des joueurs a, de son côté, été prolongée jusqu'au 26 septembre. Dans le groupe Centre-Est, le MO Bejaïa, qui avait terminé l'exercice précédent à la quatrième place, accueillera le MO Constantine dans une confrontation entre deux formations ambitionnant de jouer les premiers rôles. Le CA Batna, qui a effectué une préparation ponctuée de plusieurs rencontres amicales, recevra pour sa part la JS Azazga, nouveau promu, avec l'objectif de réussir son entame à domicile après avoir manqué sur le fil son retour en Ligue 1 Mobilis lors de la défunte saison. Autres rencontres à suivre, le duel entre le NRB Télaghma et le MSP Batna, deux équipes qui ont souffert la saison dernière, la confrontation entre l'US Chaouia et le nouveau promu NRB Béni Oulbane, ainsi que l'USM Annaba qui accueillera le NC Magra. De son côté, l'AS Khroub recevra le Paradou AC qui retrouve la Ligue 2 amateur après plusieurs années passées parmi l'élite, et qui ambitionne de jouer les premiers rôles pour espérer une accession rapide, alors que le nouveau promu la JSM Skikda croisera le fer avec l'IRB Nezla, avec la ferme détermination de réussir son entame de saison. La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure, en raison des incendies de forêts qui ont touché récemment cette région du pays.



GROUPE CENTRE-OUEST: LES FAVORIS POUR IMPRESSIONNER D'ENTRÉE

Dans le groupe Centre-Ouest, le MC Saïda, qui a profondément remanié son effectif durant l'intersaison, entamera sa saison à domicile face au WA Mostaganem. Le club saïdi, désormais dirigé par Mohamed Yessaad, mise sur un mélange de joueurs expérimentés et de jeunes éléments pour assurer son maintien et construire progressivement une équipe compétitive. L'une des principales affiches de cette journée opposera l'ES Mostaganem à l'USM Blida. Les Blidéens, promus après plusieurs exercices en division inter-régions, ont considérablement renforcé leur effectif durant l'intersaison afin de réussir leur retour en Ligue 2. Le RC Kouba, qui avait longtemps joué les premiers rôles la saison passée avant de manquer de peu l'accession en Ligue 1 Mobilis, se déplacera sur le terrain de l'ESM Koléa. Le club koubéen, désormais conduit par Mohamed Manaâ, entend repartir sur de nouvelles bases et se mêler à nouveau à la lutte pour les premières places. L'USM El Harrach, autre équipe ambitieuse du groupe, accueillera l'ASM Oran à huis clos, une explication entre deux ex-pensionnaires de l'élite. Les «Jaune et Noir», qui avaient raté l'accession de peu la saison dernière, ont opéré un important renouvellement de leur effectif, avec une quinzaine de recrues, dans l'espoir de retrouver l'élite. Le NA Hussein-Dey, qui a terminé le précédent exercice à la sixième place, reçoit le promu la JS Taghit à huis clos. Le Nasria, engagé dans un nouveau projet sportif et ayant également renforcé son effectif, affiche pour objectif de jouer l'accession cette saison. Les autres rencontres de cette première journée mettront aux prises le GC Mascara au RC Arbaâ, le WA Tlemcen à la JSM Tiaret et l'IRBSM Benali au MC El-Bayadh. Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur est réparti en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Le premier de chaque groupe accédera directement en Ligue 1 Mobilis, alors qu'un tournoi de barrages devrait opposer les équipes classées aux deuxième et troisième places de chaque groupe pour l'attribution du dernier billet d'accession.

MOB
Le stade Guendouza homologué

ENFIN une bonne nouvelle en perspective pour les supporters du MO Béjaïa. Après plusieurs jours d'attente, d'interrogations et d'inquiétude autour de la domiciliation de leur équipe, le dossier du stade semble désormais prendre une tournure favorable. Le stade de Guendouza, à Akbou, devrait en effet être homologué aujourd'hui, permettant ainsi au MOB de recevoir ses adversaires dans cette enceinte et surtout de compter sur la présence de son fidèle public dans les tribunes. Cette homologation est particulièrement attendue par l'ensemble de la famille du MOB. Depuis le début de la préparation, la question du stade constituait l'un des principaux dossiers à régler pour la direction béjaouie. Avec le stade de l'Unité Maghrébine toujours en travaux, les dirigeants étaient dans l'obligation de trouver rapidement une solution permettant au club de disputer ses rencontres à domicile dans des conditions acceptables, tout en offrant la possibilité aux supporters de suivre leur équipe. La commission d'homologation s'est rendue hier au stade de Guendouza afin d'inspecter les différentes installations et de vérifier leur conformité avec les exigences nécessaires à l'organisation des rencontres officielles. À l'issue de cette première visite, quelques réserves ont été émises, notamment concernant certains aspects liés aux tribunes. Ces remarques avaient naturellement suscité quelques inquiétudes dans l'entourage du MOB, d'autant plus que le calendrier avance rapidement et que la question de la domiciliation doit être définitivement réglée avant le début de la compétition officielle. Une deuxième inspection est donc prévue aujourd'hui dans la matinée. Cette nouvelle visite aura pour objectif de constater les éventuelles corrections apportées et de s'assurer que les réserves formulées lors du premier passage ont été levées. Sauf mauvaise surprise, le stade devrait recevoir le feu vert nécessaire pour accueillir les rencontres du MOB avec la présence de ses supporters. Cette décision constituerait un véritable soulagement pour les responsables du club, qui ont suivi ce dossier avec beaucoup d'attention durant ces derniers jours.

USMH

El-Harrach débutera officiellement à huis clos

LE SUSPENSE est désormais levé concernant la présence du public lors de la première journée du championnat de Ligue 2 amateur. Selon des sources bien informées au sein de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), la sanction infligée à l'USM El-Harrach est toujours en vigueur. De ce fait, les Harrachis recevront officiellement l'ASM Oran samedi prochain à huis clos. Cette décision constitue un coup dur pour les coéquipiers de Bouaziz, qui espéraient pouvoir compter sur le soutien de leurs supporters à l'occasion du lever de rideau de la nouvelle saison. Pour rappel, la Commission de discipline avait sanctionné l'USMH de trois matchs à domicile sans public à la suite des incidents survenus lors de la rencontre face à l'ASM Oran la saison dernière. Ces événements avaient notamment provoqué d'importants dégâts matériels au stade Mouloud Zerrouki des Eucalyptus. Depuis cette rencontre, l'USMH avait déjà purgé deux matchs de sa sanction à domicile. Les Harrachis avaient reçu successivement l'ESM Koléa et le WA Mostaganem sans la présence de leurs supporters. Il ne restait donc qu'une seule rencontre à huis clos à purger. La dernière partie de la sanction sera donc reportée au début du nouvel exercice. Consciente de l'importance de pouvoir compter sur son douzième homme dès la première journée, la direction de l'USMH avait entrepris des démarches auprès de la LNFA afin de demander la levée de la sanction. Les responsables du club espéraient obtenir une réponse favorable et permettre ainsi aux supporters de retrouver les tribunes dès le premier match officiel de la saison. Cependant, leur demande n'a finalement pas été acceptée. La décision signifie donc que le club devra respecter la sanction restante et disputer son premier match à domicile de la saison devant des tribunes vides.

Pour Rachid Terai et ses joueurs, cette situation représente forcément un désavantage sur le plan moral. L'USMH aurait souhaité commencer cette nouvelle aventure avec l'appui de son public, surtout après une période de préparation durant laquelle le groupe a été largement renouvelé. Le staff technique préparera ses joueurs à évoluer sans le soutien habituel des supporters et se concentrer uniquement sur les aspects sportifs. Face à l'ASM Oran, les Harrachis devront faire preuve de caractère et de concentration afin de réussir leur entrée en matière malgré ce contexte particulier.

L'IA ne marche pas tant que ça sur LinkedIn, et c'est son CEO qui le dit



LinkedIn a, comme beaucoup, très vite essayé de proposer des outils IA à ses utilisateurs. Mais contrairement à d'autres plateformes, ils ne sont pas pour le moment pas très populaires.

Avoir sur sa plateforme des outils IA est devenu presque une obligation en 2025 pour la plupart des grands réseaux… et LinkedIN n'échappe pas à la règle. Le spécialiste du réseautage professionnel propose ainsi aux internautes certaines nouvelles fonctionnalités alimentées par l'intelligence artificielle. Des fonctionnalités qui sont encore assez boudées, si l'on en croit le patron de la plateforme !

Les utilisateurs de LinkedIn hésitent à faire usage de l'IA

Le patron de LinkedIn, Ryan Roslanky vient de se livrer, durant une interview menée avec le journal Bloomberg. Et l'on y apprend certaines choses intéressantes, comme le fait que l'option IA mise en place par la plateforme afin d'aider à écrire des messages n'est à cette heure pas très courue.

Et ce, pour une raison de crédibilité. « Souvent, lorsque quelque chose semble avoir été produit par l'IA de manière très évidente sur la plateforme, le reste de la communauté vous interpelle. Si vous êtes critiqué sur X ou TikTok, c'est une chose. Mais lorsque vous êtes critiqué sur LinkedIn, cela a un impact réel sur votre capacité à créer des opportunités économiques pour vous-même » explique-t-il.

LinkedIn utilise l'intelligence artificielle pour améliorer la sécurité

« Les gens observent la communauté et s'ils utilisent des outils d'IA, ils reviennent en arrière et s'assurent qu'il y a une touche humaine et authentique en plus » ajoute-t-il. Par ailleurs, si LinkedIn veut pouvoir proposer de l'intelligence artificielle, la plateforme en fait elle-même usage pour mieux détecter les faux profils qui pourraient être créés.

« Nous utilisons évidemment l'IA pour essayer de détecter les faux profils lorsqu'ils sont créés - et il y a beaucoup de traits évidents dans un faux profil » résume Ryan Roslanky dans le même entretien.

Firefox se bonifie doucement dans sa nouvelle version

MOZILLA est en train de déployer la mise à jour de Firefox en version 140. Cette dernière apporte quelques nouveautés.

Rien de révolutionnaire dans Firefox 140. Cette nouvelle mouture propose quelques ajustements concrets pour optimiser la navigation. Il s'agit surtout de fournir de déployer plusieurs nouveautés au sein de la version à support étendu.

Quelques ajustements bienvenus

L'une des nouveautés les plus marquantes récemment introduites au sein de Firefox concerne certainement l'option d'affichage les onglets à la verticale. Les développeurs apportent ici un peu de souplesse avec la possibilité de redimensionner la section des onglets épinglés, que ce soit en mode réduit (icônes) ou étendu

Autre nouveauté, l'internaute peur désormais de libérer manuellement de la mémoire occupée par les onglets inactifs. La gestion automatique n'est pas toujours optimale, pour cette raison, une nouvelle option apparaît dans le menu contextuel des onglets. la page ainsi déchargée ne consomme plus de ressources jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau sélectionnée. Firefox 140 simplifie l'ajout de moteurs de recherche personnalisés. Un clic droit dans un champ de recherche compatible permet désormais d'ajouter le moteur au navigateur, avec la possibilité de lui assigner un mot-clé pour un accès rapide via la barre d'adresse. Ce moteur pourra ensuite être configuré par défaut au sein des paramètres.

Windows 11 : bientôt plus de contrôle sur l'affichage des indicateurs système

MICROSOFT teste une nouvelle option permettant de modifier l'emplacement des indicateurs système comme le volume ou la luminosité. Une amélioration attendue de longue date.

Jusqu'à présent, lorsque vous cliquiez sur les icônes de réglage dans la zone de notification ou que vous utilisiez les touches dédiées du clavier, les indicateurs système de Windows 11 s'affichaient automatiquement en bas au centre de l'écran, sans possibilité de les déplacer.

Une contrainte d'interface régulièrement critiquée, notamment lorsque ces éléments venaient masquer du contenu affiché à cet endroit précis.

Mais hauts les cœurs ! Microsoft s'apprête enfin à corriger le tir avec une option permettant de repositionner ces encadrés dans des zones moins intrusives de l'écran.



Des notifications moins visibles, mieux intégrées à l'interface

Si vous avez téléchargé les builds 26200.5661 (KB5060838, canal Dev) ou 26120.4452 (KB5060836, canal Beta), vous devriez enfin pouvoir déplacer ces indicateurs en haut à gauche ou en haut au centre de l'écran. Le réglage se trouve dans les paramètres, sous Système > Notifications > Position de la fenêtre contextuelle.

À noter que Windows 11 ne permet pas de positionner ces éléments dans le coin supérieur droit, probablement pour éviter toute interférence avec les boutons de gestion des fenêtres (réduire, agrandir, fermer).

Ce changement concerne les indicateurs système temporaires qui s'affichent à l'écran lors d'une interaction matérielle ou logicielle – modification du volume, réglage de la luminosité, activation du mode avion, etc. – et vient répondre à des retours récurrents sur leur emplacement jugé peu ergonomique.

Tout vient donc à point à qui sait attendre. Un jour, peut-être aurons-nous aussi le droit de repositionner la barre des tâches en haut de l'interface… ou même, soyons fous, à gauche ou à droite de l'écran.

En attendant, ces builds en test apportent également une nouvelle page d'accueil pour Recall, des options de personnalisation supplémentaires dans le menu Démarrer, et la reprise progressive des actions IA dans l'Explorateur de fichiers.

Windows 11 de Microsoft redéfinit l'expérience utilisateur avec une interface repensée, des widgets personnalisables et une intégration renforcée de Microsoft Teams. Chaque innovation vise à optimiser et enrichir l'utilisation quotidienne de votre appareil. Que vous soyez professionnel, créateur ou utilisateur lambda, Windows 11 répond à vos besoins en alliant efficacité et plaisir d'utilisation.

HP lance WXP : une approche innovante de la gestion IT en entreprise



Fort d'innovation depuis sa création, HP a franchi une nouvelle étape le 2 juin dernier en lançant Workforce Experience Platform, ou WXP. Cette solution innovante vise à transformer profondément les services informatiques des entreprises, dans un contexte où le travail hybride devient une norme, mais aussi une difficulté complexe à gérer. Loin d'être un simple outil de supervision, WXP s'impose comme une plateforme intégrée, proactive et centrée sur l'humain, couvrant l'ensemble du parc informatique, du poste de travail individuel aux équipements collectifs. Voici tout ce qu'il faut savoir.

On doit tous composer avec l'intelligence artificielle : ici, HP a fait le choix de s'en servir pour l'analyse prédictive : Workforce Experience Platform permet non seulement de suivre l'état des appareils et de réduire les dysfonctionnements, mais aussi d'optimiser la sécurité, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accroître la productivité des collaborateurs. « Aujourd'hui, les employés d'une entreprise utilisent de nombreux outils sans cohérence globale », explique Vincent Thura, Chef de produit Services chez HP. « Avec WXP, nous recentralisons tous les services dans un seul environnement intégré. »

WXP, une solution qui permet d'anticiper les problèmes informatiques

De nos jours, les environnements IT n'ont jamais été aussi complexe. « Le monde est hybride, fragmenté. Notre mission est d'aider les DSI à orchestrer cet écosystème, quel qu'il soit », explique Vincent Thura. Grâce à des algorithmes performants et la collecte de données via des agents intelligents, WXP peut repérer des signes précurseurs d'incidents – comme une batterie en fin de vie, un logiciel obsolète ou des crashs récurrents – et intervenir sans attendre qu'un utilisateur lève la main. Cette capacité à traiter les problèmes en amont décharge les équipes IT, souvent sursollicitées lorsque les employés tardent à signaler les dysfonctionnements.

« En croisant toutes ces sources, on permet aux administrateurs d'anticiper les problèmes, plutôt que d'y réagir a posteriori. Cette démarche change profondément la perception des employées sur un service IT. Ils se disent : "Tiens, mon service IT est capable d'identifier un problème et de venir m'aider, avant même que je ne l'ai signalé." » Résultat : un système plus fluide, une productivité renforcée et une meilleure perception du service informatique en interne.

Une solution tournée vers l'efficience et la durabilité

WXP a d'ailleurs d'autres atouts dans sa manche. Par exemple, la solution de HP facilite le suivi énergétique des équipements et favorise l'usage de matériel reconditionné. Elle fonctionne aussi en synergie avec d'autres services HP, tels que MDS (Managed Device Services) ou MPS (Managed Print Services), pour offrir une expérience cohérente et personnalisée.

Bien que sa fonction soit complexe - celle d'unifier toutes les solutions d'un environnement IP, même quand elles viennent d'autres marques que HP - le déploiement de WXP reste finalement très simple et repose sur un accompagnemen

t sur mesure : HP intervient à toutes les étapes, de la mise en œuvre technique à la gestion du changement. « Notre approche repose avant tout sur l'écoute du client. Chaque projet démarre par une compréhension claire de sa situation : où en est-il, quelles sont ses priorités, quels sont ses freins, ses inquiétudes ? Il ne s'agit pas simplement de démontrer les qualités techniques d'un produit, mais d'apporter une réponse concrète à des problématiques réelles, » détaille Vincent.

Sécurité, conformité et évolutivité

WXP accorde également une importance capitale à la sécurité. Toutes les données sont hébergées en Europe, via AWS en Allemagne, garantissant leur conformité avec les standards réglementaires en vigueur. Déjà doté d'une feuille de route jusqu'en 2026, HP prévoit d'élargir les capacités de WXP à de nouveaux périphériques utilisés au quotidien, comme les stations d'accueil ou les écrans. « Nous continuons d'enrichir la plateforme via des acquisitions stratégiques de technologies et brevets pertinents. Par exemple, nous réintégrons une solution de cybersécurité innovante qui permet, même sur des PC éteints ou déconnectés d'Internet, de localiser, bloquer ou effacer des appareils à distance — une fonctionnalité unique sous Windows. »

L'ensemble est déjà disponible en français et les entreprises qui souhaitent tester WXP sont accompagnées d'un interlocuteur HP.

Workforce Experience Platform représente bien plus qu'un simple outil de gestion : c'est une vision renouvelée et centrée sur l'utilisateur, permettant aux entreprises de tester la solution avant d'envisager un déploiement complet. Une nouvelle ère pour les services IT, proactive, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

Adobe déploie deux agents d'IA pour transformer le support client et l'analyse marketing

ADOBE renforce son offre d'intelligence artificielle avec le lancement de deux agents : Product Support Agent et Data Insight Agent. Ils sont conçus pour automatiser le support technique et simplifier l'analyse marketing. Adobe a annoncé le lancement de « Product Support Agent », un agent d'intelligence artificielle destiné à améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes marketing et expérience client (CX). Basé sur la technologie Adobe Experience Platform Agent Orchestrator, cet outil permet d'automatiser les tâches répétitives liées au dépannage et de gérer des cas complexes.Il vise ainsi à libérer les équipes des opérations courantes pour leur permettre de se concentrer sur des activités plus stratégiques.

Adobe Photoshop intègre son premier agent IA

Un agent capable de résoudre les problèmes en temps réel

Product Support Agent peut intervenir en temps réel pour résoudre un large éventail d'incidents, notamment des erreurs système, des dysfonctionnements de flux de travail ou encore des problèmes de configuration. Il fournit des recommandations issues de la documentation officielle afin de permettre aux utilisateurs de résoudre eux-mêmes leurs difficultés sans passer par une assistance humaine. L'agent collecte également les informations de session, les journaux et les méta-



données nécessaires pour créer des demandes d'assistance contextualisées. Il permet en outre de suivre l'évolution de ces demandes en temps réel, sans devoir se connecter à un portail spécifique.

Jusqu'à 1974, il était illégal pour les laids et les handicapés d'apparaître en public dans plusieurs villes américaines !



DEPUIS la fin des années 1860 jusqu'aux années 1970, plusieurs villes américaines ont adopté une loi appelée ugly law qui interdit les personnes handicapées et moches d'apparaître en public. Le but de cette loi était apparemment de préserver la qualité de vie de la communauté.
La première apparition de cette loi était à San Francisco, en Californie, en 1867. Ça s'est ensuite propagé dans plusieurs villes. Chicago a été la dernière ville à abroger cette loi en 1974.

Le phénomène des traînées blanches laissées par les avions dans le ciel ?



ON CONSTATE parfois des traces dans le ciel laissées par les avions lorsqu'ils sont en plein vol, ces traces sont sous forme d'une traînée blanche, cette traînée est en effet constituée de cristaux de glace microscopiques créés par la condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion du kérosène. Cette vapeur d'eau se transforme très rapidement en cristaux à cause de la température de l'atmosphère. La durée de ces traînées varie en fonction de l'ensoleillement et du taux d'humidité dans l'atmosphère. Si l'air est sec et ensoleillé, les cristaux vont s'évaporer rapidement mais si l'air est humide et qu'il fait froid, les cristaux vont rester sous cette forme pendant plusieurs dizaines de minute avant de redevenir de la vapeur.
Alors si vous constatez une traînée blanche persistante derrière un avion, un conseil, rentrez vite votre linge .

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Boeing va enfin pouvoir intensifier la production de son 737 MAX



BOUFFÉE D'OXYGÈNE
Le régulateur de l'aviation américain autorise Boeing à augmenter la production de son 737 MAX, signe d'un regain de confiance envers le constructeur après des années de crise et de surveillance.



Enfin un signal positif pour Boeing. L'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) a autorisé vendredi le constructeur à augmenter le rythme de production de son avion phare, le 737 MAX. Cette décision marque un tournant après plusieurs années de surveillance renforcée et de contraintes industrielles.
Selon une source proche du dossier, Boeing pourra désormais assembler jusqu'à 42 appareils par mois, contre 38 précédemment. La FAA précise que cette hausse, qualifiée de « légère », fait suite à des examens approfondis des chaînes de production. « Les inspecteurs de sécurité de la FAA ont procédé à des examens approfondis des chaînes de production de Boeing afin de s'assurer que cette légère augmentation du rythme de production se fera en toute sécurité », a déclaré le régulateur, soulignant que « notre surveillance directe des processus de production de Boeing […] n'a pas changé ».

Un tournant pour un programme sous tension

L'agence a également assuré que son personnel de sécurité reste mobilisé malgré la paralysie budgétaire qui affecte les Etats-Unis depuis début octobre. Cette annonce vient lever une limite fixée en janvier 2024, après l'incident survenu à bord d'un vol d'Alaska Airlines, lorsqu'une porte s'était détachée d'un 737 MAX 9. Cette autorisation représente une bouffée d'air pour Boeing, qui peine à redresser ses comptes après six années de pertes consécutives. Le 737 MAX reste au cœur de sa stratégie commerciale, ses résultats financiers dépendant largement du volume de livraisons.
Depuis les catastrophes aériennes de 2018 et 2019 impliquant des 737 MAX 8 – qui avaient fait 346 victimes –, la FAA a profondément revu ses procédures de certification. L'agence, critiquée à l'époque pour sa proximité avec Boeing, maintient désormais une surveillance accrue sur les lignes d'assemblage du constructeur.

Sécurité et discipline de production

Face à cette reprise de cadence, Boeing assure vouloir avancer prudemment. Un porte-parole a déclaré que l'entreprise travaillerait avec ses fournisseurs « pour augmenter la production de manière disciplinée », tout en précisant que la priorité restera « la sécurité et la qualité ». Depuis fin septembre, la FAA a également commencé à rendre à Boeing une partie de son autonomie, en l'autorisant à certifier elle-même certains 737 MAX, une première depuis 2019. Cette décision, bien que limitée, montre que le régulateur reconnaît les progrès réalisés par le constructeur américain. Pour Boeing, elle marque une étape clé vers un retour à la normale après des années de turbulences industrielles et réglementaires.

Etats-Unis : Jugé pour avoir mal utilisé l'IA dans ses plaidoiries, un avocat récidive… pour sa propre défense

LA COUR suprême américaine a sanctionné un avocat de New York qui utilisait l'intelligence artificielle dans ses dossiers sans vérifier la véracité des informations. Un avocat de New York (Etats-Unis) vient d'être sanctionné par la cour suprême américaine à cause de l'intelligence artificielle. À plusieurs reprises, il a utilisé l'IA pour rédiger de fausses citations juridiques qu'il utilisait dans ses dossiers, rapporte 404Média. Cette affaire a débuté par un banal conflit familial concernant un prêt impayé. Micheal Fourte, avocat de la défense, avait surpris le plaignant et ses avocats en utilisant « des citations inexactes dans le mémoire d'opposition des défendeurs, qui semblaient avoir été "hallucinées" par un outil d'IA », comme l'explique le juge de la cour suprême. Ce dernier précise également que l'avocat avait également utilisé de fausses références à des affaires déjà jugées.

"La course-poursuite la plus lente de tous les temps": il tente de fuir la police avec quatre pneus crevés

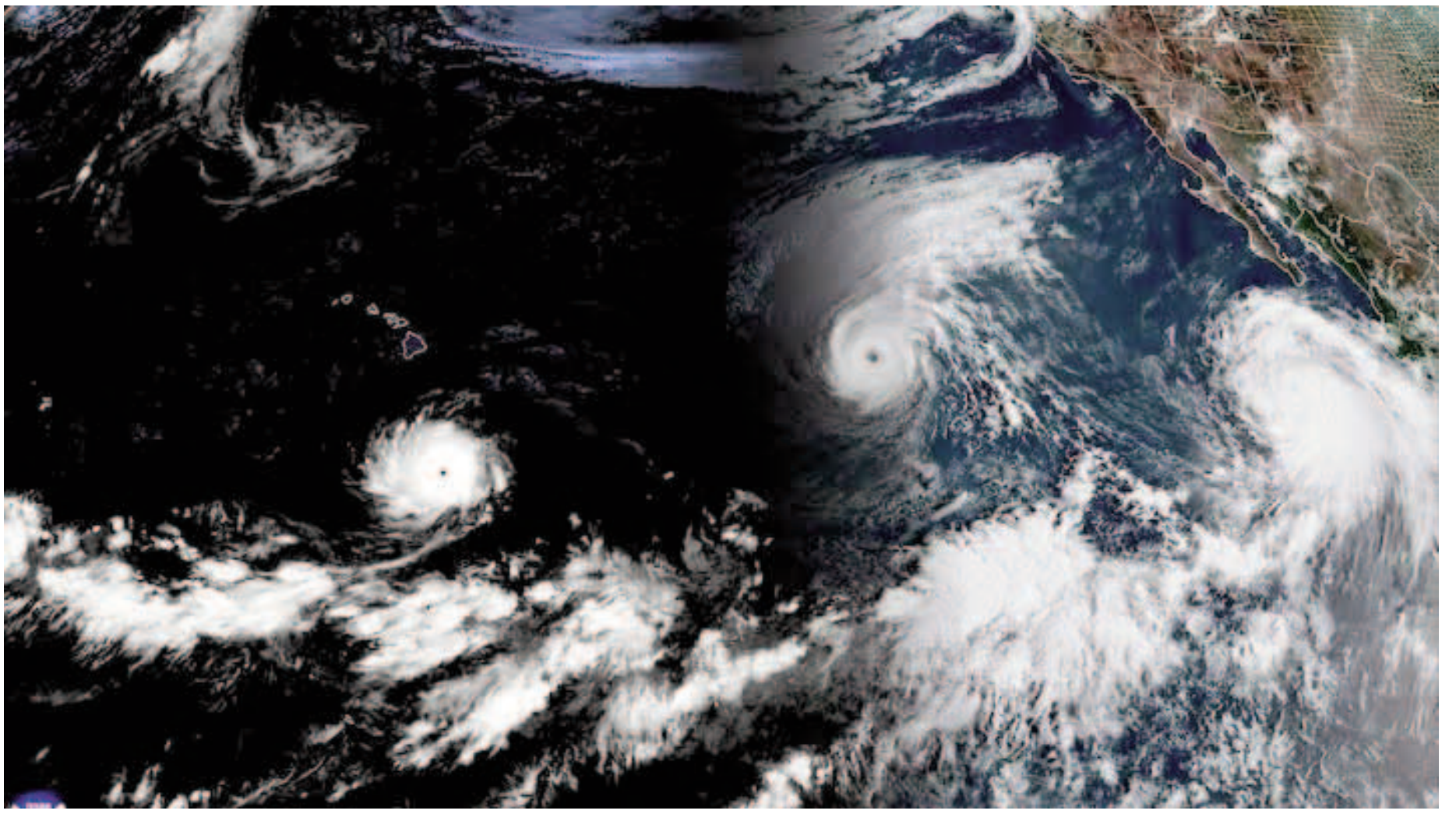
Le criminel Euton Rook, 42 ans, fait le buzz avec sa tentative d'évasion ratée. En tentant de fuir la police, il a atteint une vitesse de seulement 8 à 16 km/h dans une voiture aux pneus crevés.

Le conducteur, Euton Rook, voleur à l'étalage multirécidiviste, avait été repéré à Swarkestone, dans le Derbyshire, alors qu'il tentait d'échapper aux policiers avant qu'une herse de la police ne fasse éclater les quatre pneus de sa voiture.
Mais Rook a continué à traverser le village dans ce que la police a appelé "l'une des poursuites les plus lentes jamais vues dans le Derbyshire", avant d'être finalement arrêté.
La police a ajouté que Rook avait fini par percuter une barrière, entrant en collision avec une voiture de police et blessant l'officier qui conduisait.



Trois cyclones se suivent dans le Pacifique, dopés par un El Niño historique

Deux ouragans particulièrement puissants et une troisième tempête se succèdent actuellement dans le Pacifique, un enchaînement qui intrigue - et inquiète - les scientifiques. Derrière cette situation spectaculaire se profile un phénomène climatique dont l'intensité pourrait battre tous les records...



Deux puissants ouragans, et une tempête tropicale qui se renforce, ont traversé mercredi l'océan Pacifique, dont les eaux sont réchauffées par un épisode d'El Niño d'une intensité historique. L'ouragan Lowell est passé ce 2 septembre en catégorie 5, la plus élevée, alors qu'il se déplace vers l'ouest, suivi par l'ouragan Karina (catégorie 4). Tous deux devraient passer loin des côtes d'Hawaï, selon le Centre national américain des ouragans (NHC).

Trois cyclones qui se suivent dans un Pacifique surchauffé

"Les houles générées par Lowell se propagent vers le nord et toucheront certaines parties des îles hawaïennes au cours des prochains jours", a toutefois déclaré le NHC, ce qui pourrait entraîner des conditions dangereuses près des côtes. Hawaï se remet encore du passage, mi-août, de l'ouragan Lala, qui a provoqué des inondations.

Lowell et Karina sont suivis par la tempête tropicale Marie, actuellement située à quelques centaines de kilomètres des côtes mexicaines et qui "devrait devenir un ouragan plus tard dans la journée", selon le NHC. "Le réchauffement lié à El Niño crée les conditions propices à ces tempêtes, qui sont alimentées en grande partie par des eaux chaudes", estime auprès de l'AFP Julia Cole, climatologue à l'université du Michigan. Un enchaînement de trois tempêtes "est assurément rare à observer", ajoute-t-elle.

Une succession similaire de quatre cyclones s'était produite en 2015, autre année marquée par un El Niño intense. "Le système climatique s'est vraiment réchauffé depuis une vingtaine d'années," appuie Benjamin Kirtman, de l'université de Miami, soulignant que la température des eaux de surface est déjà à des niveaux quasi-record.

El Niño pourrait battre un record d'intensité

Selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), le El Niño de cette année a 69 % de chances de devenir le plus intense jamais enregistré. Il provoque déjà des phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde, alors qu'il ne devrait atteindre son pic que vers novembre.

Phénomène climatique qui se produit tous les deux à sept ans, il survient quand les vents d'est qui retiennent en temps normal les eaux chaudes dans l'ouest du Pacifique faiblissent temporairement, permettant à celles-ci de remonter à la surface et de se déplacer vers l'est.

Lorsque les températures en surface se maintiennent au-dessus de la normale pendant plusieurs mois, cela provoque plus de tempêtes au-dessus de la région, ce qui a des répercussions sur l'ensemble de l'atmosphère terrestre. En conséquence, le climat devient plus chaud et sec dans certains endroits, et plus frais et humide dans d'autres.

Les scientifiques s'accordent à dire que le changement climatique amplifie les effets d'El Niño. Il n'existe en revanche pas de consensus quant à savoir si le changement climatique renforce El Niño en lui-même, même si des preuves en ce sens commencent à émerger.

Le monde se réchauffe trop vite: l'objectif climatique des 1,5 °C est officiellement hors de portée

Le seuil symbolique de 1,5 degré de réchauffement, fixé par l'accord de Paris, sera dépassé dans les prochaines années, confirme le dernier rapport des Nations unies, obligeant dès lors les pays à envisager un scénario bien plus complexe.

Le monde se réchauffe trop vite: l'objectif climatique des 1,5°C est officiellement hors de portée

Le seuil symbolique de 1,5 degré de réchauffement, fixé par l'accord de Paris, sera dépassé dans les prochaines années, confirme le dernier rapport des Nations unies, obligeant dès lors les pays à envisager un scénario bien plus complexe.

"En aucun cas une trajectoire acceptable ou souhaitable"

Le plan esquissé par l'ONU impliquerait



de retirer des quantités colossales de dioxyde de carbone de l'atmosphère, que ce soit en reboisant d'immenses portions du globe ou en misant sur des technologies de captage encore loin de fonctionner à grande échelle. Par ailleurs, le rapport reconnaît lui-même la fragilité de cette option. Il ne s'agit "en aucun cas d'une trajectoire acceptable ou souhaitable", mais juste de "la meilleure option qui reste", est-il précisé. Pour espérer revenir un jour sous la barre de 1,5 degré au cours de ce siècle, le réchauffement devrait culminer "à un maximum de 1,8 degré". Une hypothèse que la plupart des scientifiques jugent déjà peu réaliste. Le chercheur norvégien Glen Peters, du centre CICERO, explique au New York Times que l'idée de faire redescendre les températures peut sembler aussi simple que de "planter un milliard d'arbres" pour absorber le carbone, mais, dans les faits, il faudrait reboiser des territoires plus vastes que certains États américains entiers, avec le risque d'entrer en conflit avec l'agriculture.

Sans compter que la chaleur elle-même pourrait freiner la croissance de ces nouvelles forêts. "Dès qu'on agit à cette échelle, on finit forcément par rencontrer un problème", résume le spécialiste.

"Un appel à l'apathie" ?

Sur la base des politiques climatiques actuellement en vigueur, la planète devrait se réchauffer de 2,6 degrés d'ici la fin du siècle. "Tant que nous ne trouverons pas cette volonté politique, nous continuerons de dépasser chaque objectif que nous nous fixons. C'est bien là le danger", pointe du doigt le climatologue Michael Mann, professeur à l'université de Pennsylvanie. Il rappelle au passage qu'un "changement climatique dangereux et catastrophique est déjà là", en référence à l'effondrement d'un glacier au Népal. L'institut berlinois Climate Analytics se montre, quant à lui, critique envers le rapport des Nations unies, estimant qu'il risque de devenir "un appel à l'apathie", notamment parce qu'il n'évoque pas "assez explicitement" la nécessité d'abandonner les énergies fossiles.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

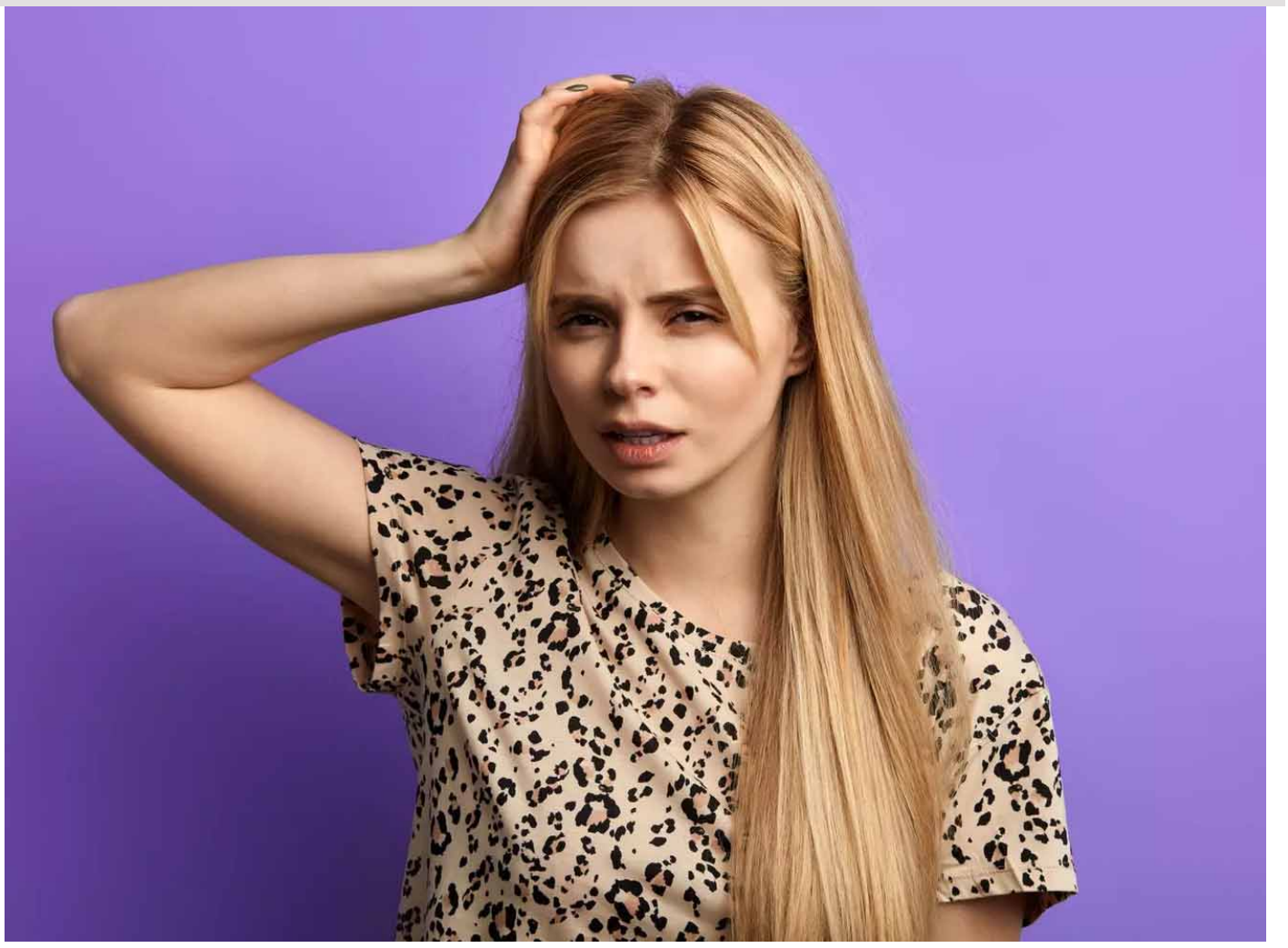
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Amnésie : définition, types, causes, comment la soigner ?

L'amnésie décrit la perte partielle ou globale de la mémoire. Elle peut être temporaire ou définitive. Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la détecter ? Existe-t-il des traitements pour retrouver la mémoire ?

QU'EST-CE QU'UNE AMNÉSIE ?
Perte partielle ou totale de la mémoire, l'amnésie peut être de deux types :

amnésie antérograde :
touchant des faits récents
amnésie rétrograde : si la personne atteinte ne se souvient plus de ses acquisitions plus anciennes.
Amnésie antérograde
L'amnésie est dite antérograde lorsque le sujet ne parvient pas à se souvenir d'événements récents et éprouve des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances. C'est notamment le cas dans les troubles de stress post-traumatiques.

Amnésie rétrograde et antérograde : c'est quoi, causes
L'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire. Elle peut être rétrograde ou antérograde. Quelles significations ? Quelles causes ? Suite à Alzheimer ? Quels traitement ? Peut-on en guérir ? Le point avec le Dr Hugo Bottemanne, psychiatre.

Amnésie rétrograde
L'amnésie rétrograde désigne le fait de ne plus se souvenir de faits anciens.

Amnésie lacunaire
L'amnésie lacunaire, ou sélective, désigne la perte de mémoire d'un événement précis. Très souvent, elle ne dure que quelques heures.

Amnésie dissociative (ou psychogène)
L'amnésie dissociative, ou psychogène, est une forme d'amnésie rétrograde qui survient généralement à la suite d'un événement traumatisant.

Amnésie partielle
L'amnésie est qualifiée de partielle lorsque la perte de mémoire n'est pas totale. On se souvient de certains souvenirs mais on en occulte d'autres.

Amnésie infantile
L'amnésie infantile désigne le fait de ne pas avoir de souvenirs avant l'âge de 3 ans et très peu jusqu'à l'âge de 6 ans.

Quelles **sont les causes d'une amnésie ?**
L'amnésie peut avoir diverses origines. Elle peut avoir été déclenchée par une pathologie organique (lésion cérébrale, traumatisme crânien, maladie neurologique...) ou fonctionnelle (troubles psychologiques, stress post-traumatique, maladie psychiatrique...).

Quels sont les symptômes d'une amnésie ?
L'amnésie se manifeste par une perte de mémoire qui varie en fonction du type d'amnésie. "Par exemple, si le sujet ne se souvient pas de son enfance, cela fait évoquer une amnésie rétrograde. À l'inverse, dans l'amnésie antérograde, la personne se souvient des événements anciens mais oublie des informations plus récentes ou nouvelles. Le sujet a également tendance à se répéter, à perdre la notion du temps et de l'espace et à peut se retrouver dans un état de confusion", indique le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Tests pour diagnostiquer une amnésie
La perte de mémoire est évaluée grâce à des tests très complets qui permettent également une étude du langage et de l'attention. Ils durent 2 heures.
→ Le Mini-Mental State Examination (MMS) ou Test de Folstein : d'une durée de 15 minutes, ce test permet d'étudier l'orientation, le langage, l'apprentissage, l'attention au calcul, la récupération le calcul, le fait de savoir former une phrase. Ce n'est pas un test de diagnostic mais de dépistage.
→ Le test des 5 mots de Dubois : ce test permet d'évaluer la mémoire épisodique. Il consiste à faire apprendre 5 mots au patient avec un indice en lui faisant remarquer à quelle catégorie sémantique il appartient. "Par exemple, l'aubergine est un légume, on va cacher la liste et lui redemander les 5 mots. S'il en manque, on pourra l'aider en citant la sémantique du mot manquant (légume). Après une tâche interférente, on lui redemandera les mots appris", précise la neuro-gériatre.
→ Le test de Grober et Buschke : il permet de tester la mémoire épisodique verbale. Le test comprend 16 mots appartenant à 16 catégories sémantiques différentes. Le patient doit retrouver les mots après lui avoir donné des indices.
→ Le test de langage DO80 : ce test consiste à montrer 80 images au patient qui doit les dénommer.

"Ces tests doivent s'accompagner d'un examen clinique complet, d'une imagerie cérébrale (IRM) et d'un bilan sanguin complet avec des dosages pouvant indiquer des troubles de la mémoire (par exemple une hypothyroïdie)", ajoute la spécialiste.

Traitements : comment retrouver la mémoire ?
Le traitement va dépendre de la cause de l'amnésie. "Dans certaines pathologies dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, les troubles de la mémoire sont irréversibles, bien qu'il existe des traitements permettant de ralentir leur évolution, explique le Pr Emmanuelle Duron. En revanche, toute maladie pouvant être guérie doit être traitée. Par exemple, s'il s'agit d'une hypothyroïdie, d'une dépression, le traitement de la cause va permettre d'améliorer les symptômes et par conséquent, de retrouver la mémoire."

Tension artérielle : définition, normale, élevée, basse



LA TENSION ARTÉRIELLE (ou pression artérielle) correspond à la force exercée par le sang sur les parois des artères. Qu'est-ce qu'une tension systolique et diastolique ? Quels chiffres quand la tension est normale ? Elevée ? Basse ? Quelles sont les normes selon l'âge ? Homme/femme ? Définition, tableaux des mesures...

Définition : qu'est-ce que la tension artérielle ?
La pression (ou tension) artérielle correspond à la pression exercée par le sang, pompé par le cœur, contre les parois des artères. La pression artérielle est définie comme une force qui permet de faire circuler le sang à travers tous les organes. Elle est déterminée par deux valeurs la pression artérielle systolique, valeur la plus élevée et la pression artérielle diastolique, la moins élevée. Les valeurs de pression artérielle sont indiquées par deux nombres dont l'unité est le millimètre de mercure (mmHg). Pour faire simple :
→ Le chiffre du haut (le plus élevé) est la pression du sang lorsque le cœur se contracte = pression ou tension systolique
→ Le chiffre du bas (le moins élevé) est la pression du sang dans les artères quand le cœur se relâche = pression ou tension diastolique

C'est quoi la tension artérielle systolique ?
La pression artérielle systolique, correspond à la valeur de la pression artérielle au cours de la contraction ventriculaire cardiaque, ou systole. C'est la pression présente dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte. La pression systolique correspond à la valeur la plus haute : par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 13.

C'est quoi la tension artérielle diastolique ?
La pression artérielle diastolique correspond à la valeur de la pression artérielle au moment de la de la relaxation ventriculaire cardiaque ou diastole. Cette pression est celle qui existe dans les artères entre 2 contractions cardiaques, pendant la phase de relâchement et de remplissage du cœur. La pression diastolique correspond au chiffre le plus bas.
Par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 8.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JUSTICE

COUR DE RELIZANE
SECRETARIAT GENERAL
NUMERO D'IDENTUFICATION FISCAL : 423004000048078

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2026

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n°23-12 du 06 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Ministère de la Justice – La Cour de Relizane , publie les résultats de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026 en vue travaux d'aménagement au niveau des tribunaux : Relizane , Oued Rhiou et l'annexe du tribunal de Relizane en 03 lots .

Lot n° 01: Travaux d'aménagement au Tribunal de Relizane
Lot n° 02: Travaux d'aménagement au Tribunal de Oued Rhiou
Lot n° 03: Travaux d'aménagement à l'Annexe du Tribunal de Relizane

A l'issue de la procédure d'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le résultat obtenue présente ainsi :

N° lot	Lot	Entreprise	NIF	Montant en TTC	Délai De réalisation	Observation
01	Travaux d'aménagement au niveau du Tribunal de Relizane	Mani Saada Benaouda	16948170017715804800	5.576.697.00 DA	58 jours	Moins disant selon classement des lots
02	Travaux d'aménagement au niveau du Tribunal de Oued Rhiou	Taib Ahmed Benhalima	17202190025311700000	5.665.828.00 DA	60 jours	Moins disant selon classement des lots
03	Travaux d'aménagement au niveau de l'annexe du Tribunal de Relizane	Fellah Chaabane	18148190049519804800	9.749.908.00 DA	75 jours	Offre unique classement des lots

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marches de la wilaya de Relizane, dans un délai de dix (10) jours compter de la première publication du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP, si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation des offres sont invités à se rapprocher du secrétariat de la cour de justice de Relizane sise à l'avenue de l'armée de la libération nationale, Relizane au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013238**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION REGIONALE DU DOMAINE NATIONALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 425001004130045

Conformément aux dispositions de la loi N° 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, le directeur régionale du domaine de la willaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres n°01/2026.publier en date du 29/07/2026 sur le jeune indépendant et " الجزائر " et le BOMOP. et la presse électronique relatif au marché « Acquisition de matériels informatique. » a été attribué provisoirement par la commission au soumissionnaire « **ETS BENHBIB – NTIC** », selon le tableau suivant :

N°	MARCHE	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE	DELAI DE LIVRAISON	OBSERVATIONS
01	Marché n° 01/2026 « Acquisition du matériels informatique » Publier le : 29/07/02026 N° D'opération : MF/2025/DI/1030	**ETS AZZIZ YASSIN BENHBIB – représentant de l'entreprise NTIC** **Lot n° 02 Boudghen Stambouli Group 41 class 74 Mansourah** **NIF : 18413010233913901300**	**51.802.842 ,00 DA**	**02jour** **(48 heures)**	**Offre qualifiée techniquement et Qualité**

Tout soumissionnaires Contestant le choix opère par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marches public, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur les quotidiens nationaux conformément aux dispositions du décret N° 82 du décret présidentiel n°15-247

Le Jeune Indépendant **du 10/09/2026 / ANEP 2631013239**







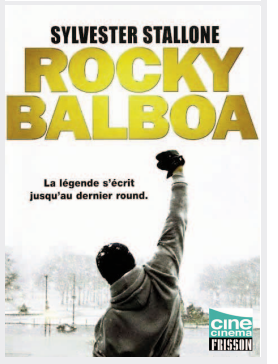




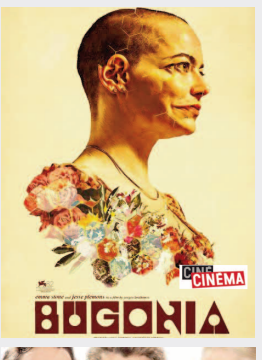




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série de suspense France - 2026 — TF1
Le mystère de la chambre jaune

21h00 Magazine d'information - France 2026 — France 2
Cash investigation

20h50 Film d'action - 2013 — M6
La chute de la Maison Blanche

21h00 Série de suspense - 2026 — CANAL+
The Agency

21h00 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

22h35 Film d'action — Ciné Frisson
Etats-Unis - 2006
Rocky Balboa

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Objectif maison : un an pour tout changer

21h00 Comédie policière - Etats-Unis 2004 — Ciné Premier
Ocean's Twelve

21h00 Rugby : Pro D2 — Canal+ Sport
Biarritz / Colomiers

21h00 Cinéma - États-Unis 2025 — Ciné Cinéma
Bugonia

20h50 Comédie — Canal+ Family
France - 2019
Beaux-parents

21h25 Cinéma — TMC
France - 2000
Taxi 2

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - 1976)

La bataille de Midway

Le film raconte deux batailles de la guerre du Pacifique pendant la deuxième guerre mondiale en 1942 : la bataille de la mer de Corail et la bataille de Midway qui décida du sort de la guerre dans le Pacifique. Après sa victoire en mer de Corail, l'amiral japonais Isoroku Yamamoto (Toshirō Mifune) élabore un plan complexe pour surprendre et éliminer les derniers porte-avions américains toujours à flot. Cependant, il ignore que les américains ont décrypté le code japonais et savent que la rencontre aura lieu à Midway.

22h58

Film d'aventures (Etats-Unis - 2015)

Dragon Blade

En 48 avant J.-C., la route de la soie est le théâtre de nombreux affrontements entre plusieurs armées, impliquant notamment des Indiens et des Huns. Le valeureux guerrier Huo An et ses hommes, chargés d'assurer la sécurité dans la région, sont soupçonnés de corruption. Ils sont condamnés à reconstruire une forteresse en ruine. C'est à cet endroit que Lucius, général romain accusé de trahison, trouve refuge.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:28 | 12:26 | 16:01 | 18:44 | 20:08 | 04:34 | 12:31 | 16:05 | 18:49 | 20:11 | 04:49 | 12:45 | 16:19 | 19:03 | 20:25 | 04:47 | 12:36 | 16:09 | 18:51 | 20:09 | 04:55 | 12:52 | 16:26 | 19:10 | 20:32 | 05:01 | 12:56 | 16:32 | 19:14 | 20:36 | 05:04 | 13:00 | 16:35 | 19:17 | 20:39 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8587 — JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	21°
Oran	26°	21°
Constantine	29°	20°
Ouargla	40°	27°

CITÉS UNIVERSITAIRES

Baddari exige de véritables espaces de vie et d'étude

Les résidences universitaires ne doivent plus être considérées comme de simples lieux d'hébergement. Elles doivent devenir de véritables espaces de vie, d'étude et d'accompagnement, pleinement intégrés à l'environnement universitaire. C'est la vision défendue par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, qui appelle, à l'approche de la rentrée universitaire, à revoir en profondeur les conditions d'accueil et de prise en charge des étudiants.



Revoir en profondeur les conditions d'accueil.

Pour le ministre, qui effectuait mardi une visite surprise à l'université Saâd Dahlab de Blida et dans plusieurs résidences universitaires, les infrastructures destinées aux étudiants doivent être pensées comme un prolongement naturel de l'université. Au-delà de l'hébergement, elles doivent offrir un environnement propice au travail, à l'apprentissage et à l'épanouissement, avec des services de qualité et des conditions de vie à même de favoriser la réussite académique.

Accompagné du directeur général des services universitaires ainsi que de plusieurs cadres et responsables du secteur, Kamel Baddari a notamment estimé que les résidences universitaires «ne sont pas uniquement des adresses ou des structures réservées au sommeil et à l'hébergement», mais qu'elles doivent constituer «le prolongement de l'université, des laboratoires scientifiques et des salles de cours».

Dans cette perspective, le ministre a appelé les responsables des services universitaires à «renégocier» l'accompagnement proposé aux étudiants durant leur séjour. Il s'agit notamment de faire de ces espaces des lieux sociaux intégrés, propres, calmes et correctement équipés, favorisant à la fois l'apprentissage, l'épanouissement et la réussite académique.

Une attention particulière devra, en effet, être accordée à plusieurs services considérés comme essentiels. Le ministre a cité notamment l'accès à Internet, les bibliothèques, les structures pédagogiques rattachées aux résidences, ainsi que les restaurants universitaires et la qualité de la restauration.

«L'étudiant reste le cœur et la raison d'être de ces infrastructures», a-t-il rappelé, mettant en avant le lien direct entre les conditions de vie et la réussite universitaire.

Pour le ministre, améliorer l'environnement dans lequel évolue l'étudiant revient également à créer les conditions favorables à la formation des futurs cadres du pays et au développement de la recherche scientifique. La visite a également été l'occasion pour Kamel Baddari de donner des instructions concernant l'accueil des nouveaux bacheliers de la session 2026. Les responsables sont appelés à faciliter leur intégration et réduire les difficultés liées au passage vers l'enseignement supérieur.

L'accompagnement ne doit pas se limiter aux aspects administratifs. Le ministre a insisté sur la nécessité d'aider les nouveaux étudiants à s'adapter à leur nouvel environnement, notamment sur les plans psychologique et social.

Une attention particulière devra également être accordée aux étudiants aux besoins spécifiques. Kamel Baddari a demandé de leur garantir les facilités et le soutien nécessaires afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans des conditions adaptées.

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la prise en charge des étudiants issus des pays frères et amis.

Leur accueil doit être à la hauteur de leur statut, a-t-il souligné, en rappelant qu'ils constituent, à leur retour, des ambassadeurs de leurs pays. La qualité de l'accueil et l'hospitalité, a-t-il relevé, demeurent des valeurs profondément ancrées dans la tradition algérienne.

Lynda Louifi

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Médéa met de l'ordre dans son foncier urbain

DANS le cadre des efforts visant à organiser le foncier urbain dans la wilaya, une réunion de coordination s'est tenue, mardi, sous la présidence du wali, Djilali Doumi, en présence du SG de wilaya, du DRAG, du directeur de l'urbanisme et de la construction, du directeur des domaines et du représentant de l'Agence nationale du foncier urbain (ANFU).

La réunion a été consacrée à l'évaluation et à l'examen de la situation du foncier urbain, ainsi qu'à la définition des mécanismes nécessaires à son assainissement et à son orientation au service du développement local et des projets publics de la wilaya.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi rigoureux du dossier du foncier urbain et de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays visant à rationaliser la gestion du patrimoine immobilier de l'État.

Au cours de son intervention, la directrice régionale de l'ANFU a présenté un diagnostic précis du tissu urbain ainsi qu'un exposé détaillé sur le foncier urbain, conformément aux dispositions de l'article 11 du décret exécutif n° 23-486 du 28 décembre 2023 définissant la consistance du foncier économique relevant du domaine privé de l'État destiné à la réalisation de projets d'investissement susceptibles d'être concédés.

Dans son exposé, la directrice de l'ANFU a fait un état des lieux concernant le foncier économique aménagé et disponible auprès de l'Agence nationale du foncier urbain, ainsi que celui transféré à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Dans son intervention, le wali a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts de récupération des assiettes foncières inexploitées situées dans les périmètres urbains, afin de les réaffecter à l'implantation de programmes de logements et d'équipements publics de proximité. Il soulignera l'importance à accorder au renforcement de la coordination entre la direction de l'urbanisme et de la construction et l'ANFU, et au recours aux systèmes numériques pour la gestion du portefeuille foncier, afin de garantir la transparence et la célérité dans la prise de décision.

Car, dira-t-il la maîtrise et l'assainissement du foncier urbain constituent la pierre angulaire de la réussite de toute stratégie de développement, réaffirmant l'engagement des services de la wilaya à assurer un suivi rigoureux, sur le terrain, de la mise en œuvre des décisions issues de cette réunion, dans l'intérêt général des citoyens.

Rappelons que l'ANFU est chargée de l'identification, de la mobilisation, de l'aménagement et de la viabilisation (VRD) du foncier urbain constructible relevant du domaine privé de l'État.

Nabil B.

RETOUR BRUTAL DES PLUIES

25 wilayas en alerte orange

DE FORTES pluies sont attendues, aujourd'hui, dans plusieurs régions du pays, avec des cumuls pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm. Plusieurs wilayas sont placées en vigilance « orange » par l'Office national de météorologie (ONM), qui appelle à la vigilance face à cet épisode pluvieux. Le premier bulletin d'alerte concerne spécifiquement le centre du pays. Les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdès, Bouira, Blida, Aïn Defla et Médéa sont placées sous étroite surveillance, avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 30 mm, attendues de la nuit de mercredi à jeudi (1h00) jusqu'à jeudi soir (21h00).

Cette dégradation météorologique va rapidement glisser vers les régions de l'Est et la partie orientale des Hauts-Plateaux. Un second BMS cible ainsi les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El Bouaghi. Pour cette vaste zone, les prévisions s'annoncent plus intenses, avec des précipitations estimées entre 20 et 40 mm, et des pointes locales supérieures à 50 mm. Cette alerte entrera en vigueur ce jeudi à 9h00 pour s'achever vendredi à 9h00. Ces nouvelles prévisions viennent élargir la zone de perturbation qui a débuté dès mercredi après-midi. Un précédent bulletin avait déjà placé en vigilance orange les wilayas de Naâma, El Bayadh, Saïda, Tiaret et Laghouat, témoignant de l'ampleur géographique de ce front pluvieux.

L'ONM rappelle que le déclenchement de la vigilance « orange » correspond à une situation météorologique requérant une attention particulière. Ce niveau d'alerte signale l'imminence de phénomènes potentiellement dangereux, susceptibles d'impacter les déplacements de la population, de perturber les infrastructures et d'engendrer des dégâts matériels.

S. Ould Brahim

BLIDA

Installation du nouveau procureur général

YOUCEF MENASRA a été installé hier en tant que nouveau Procureur général près la cour de Blida, succédant à Abdelmadjid Djebari, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la cour de justice de la wilaya de Blida, en présence de Mohamed Haddoud, directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, représentant le ministre de la Justice, gardien des Sceaux.

M. Haddoud a rappelé que l'installation du nouveau procureur général fait suite au mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des magistrats, en date du 2 septembre 2026. Le représentant du ministre de la Justice a exhorté le nouveau procureur général à ne ménager aucun effort pour promouvoir l'action de la justice dans la wilaya et répondre aux attentes des citoyens

T. Bouhamidi